

ÉCONOMIE C1

Le dollar grimpe à son plus haut niveau depuis 1980

IRAK-KOWEIT C8

Sommet arabe sur l'annexion aujourd'hui



Au canal de Suez, un soldat égyptien regarde passer le porte-avions américain Dwight D. Eisenhower, propulsé à l'énergie nucléaire. Le navire fait partie de la riposte américaine à l'invasion du Koweït par l'Irak.

SHERBROOKE A3

L'homme d'affaires Clément Fortier est tenté par la mairie

DÉZONAGE A6

Ultime tentative de Jean St-Germain pour son projet de pyramide funéraire



L'inventeur Jean St-Germain se présente devant la Commission de protection du territoire agricole pour une troisième fois, dans l'espoir de faire dézoner un terrain de Saint-Simon-de-Bagot.

BASEBALL D1

Les Expos gagnent... et échangent Zane Smith

OTAGE B3

Un délégué suisse de la Croix-Rouge est libéré au Liban

MÉTÉO A2

(22^e jour de l'année)

**Variable: 25 à 13 C
Lever du soleil: 5h40
Coucher du soleil: 20h05
Demain: ensoleillé**

L'armée prête main-forte à la SQ

Le juge Alan Gold devient médiateur

Guy TAILLEFER Ottawa (PC)

Le premier ministre Brian Mulroney a mis hier en application une double stratégie dans l'espoir que la crise d'Oka puisse être rapidement résolue, annonçant d'un même souffle le déploiement de troupes des Forces armées face aux Mohawks et la nomination d'un médiateur fédéral dans le conflit.

La présence de soldats, dont il n'a pas précisé le nombre, est avant tout destinée à «stabiliser» la situation, a-t-il déclaré au cours d'une brève conférence de presse, et à «contribuer à la recherche d'une solution négociée».

Pas question, du moins pour le moment, que les soldats démantèlent de force les barricades, a indiqué M. Mulroney, dans un avertissement voilé aux Mohawks. Ils seront d'abord appelés, a-t-il ajouté, à prêter main-forte ou, dans certains cas, à prendre la relève des policiers de la Sûreté du Québec qui s'y trouvent depuis maintenant un mois.

«Créer une ambiance»

Le rôle des Forces armées, a-t-il affirmé, sera «d'éviter toute confrontation et tout risque à la vie humaine». Elles devront, selon ses termes, «créer une ambiance» propice à la reprise des négociations.

Cela dit, il recommande la prudence aux citoyens de la région qui voudraient rentrer chez eux. La situation demeure tendue, a-t-il affirmé, en raison d'abord de la présence de Warriors «armés jusqu'aux dents».

Le premier ministre a laissé planer la menace d'un recours à la force si les négociations n'aboutissent pas, mais refuse pour l'heure d'abandonner l'espoir qu'une solution pacifique puisse être négociée.

Il a en conséquence désigné le juge en chef de la Cour supérieure du Québec, M. Alan B. Gold, comme médiateur dans le conflit. Son rôle consistera à tenter de ramener les parties à la table des négociations sur la base des trois conditions formulées par les Mohawks de Kanesatake et que prétend avoir déjà acceptées le gouvernement Bourassa: libre accès des vivres et des médicaments, libre circulation des leaders traditionnels mohawks et présence d'observateurs neutres pour superviser la levée des barricades.

«Les enjeux sont trop élevés pour laisser persister cette impasse sans déployer tous les efforts possibles pour trouver une solution.»

Une demande le 11 juillet

M. Mulroney, dont le gouvernement est accusé depuis le début du conflit de ne pas avoir pris ses responsabilités dans cette affaire, s'est lavé les mains du recours aux forces armées, répétant à plusieurs reprises



Des Warriors armés ont sillonné la réserve de Kanesatake, hier, pendant que le gouvernement québécois et le fédéral préparaient l'intervention militaire «pacifique» face aux Mohawks.

pendant la conférence de presse que la décision appartenait uniquement au gouvernement québécois et à l'état-major de l'armée canadienne.

Il a mentionné que le procureur général du Québec, M. Sam Elkas, avait une première fois, le 11 juillet dernier, fait une demande d'aide aux Forces armées.

Le recours à l'armée par une province n'est du reste pas exceptionnel dans l'histoire canadienne, a dit le premier ministre, selon lequel les gouvernements provinciaux y ont fait appel quelque 109 fois depuis la fondation du pays.

Il a promis qu'une fois les barricades levées, son gouvernement accepterait de négocier une «solution à long terme» face aux revendications territoriales mohawks. Critiqué de toutes parts pour la façon dont il traite le dossier, son ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Tom Siddon, n'a d'ailleurs pas accompagné hier M. Mulroney à la conférence de presse.

Les réactions en pages A8 et B1

A son tour, le Club Social traverse des jours sombres

Gilles FISETTE Sherbrooke

Le Club Social de Sherbrooke chahutait sur ses fondations. Fermée durant tout l'été, cette institution sherbrookoise de la rue Prospect devra subir une profonde transformation à très court terme ou être mise en vente.

En confirmant les informations, le nouveau président, M. Clément Fortier, explique que le dossier doit connaître son issue à la fin du mois d'août.

L'an passé, rapporte-t-il, le Club Social de Sherbrooke n'a pas fait ses frais. Son chiffre d'affaires avait grandement périéclité.

Causes

«Le club vit la même situation que toute l'industrie de la restauration. La conjoncture économique est plus difficile. Les consommateurs vont moins au restaurant... À cela s'ajoute le fait que la Chambre de commerce y tient moins d'activités qu'auparavant. Enfin, la construction de l'hôtel Delta vient également partager notre assiette. C'est la combinaison de tous ces facteurs qui font que le Club Social traverse une période difficile.»

Lors de l'assemblée des actionnaires, en juin, deux solutions devaient alors être abordées: ou les actionnaires acceptaient d'investir à nouveau



Le Club Social de Sherbrooke, fondé en 1941, est resté fermé tout l'été.

ou on devait entreprendre la vente de l'immeuble.

«Il était clair que nous ne pouvions pas garder la structure actuelle... Je suis intervenu afin de conseiller d'envisager d'autres solutions avant d'en venir à la vente. Avec d'autres personnes, j'ai donc pris ce dossier en main. Nous avons mis le personnel à pied en juin... Pour l'in-

stant, nous n'envisageons pas la vente. Nous essayons de trouver un concessionnaire qui s'installerait dans l'immeuble», précise M. Fortier en ajoutant, un peu plus tard, qu'un bon chef cuisinier et un administrateur spécialisé en hôtellerie pourraient constituer la paire capable de bien gérer le Club Social de Sherbrooke.

Fondé en 1941

Ce club a été fondé en 1941. À l'époque, il se voulait l'équivalent francophone du très anglais Club St-Georges. Club sélect jusqu'au début des années 70, le Club Social de Sherbrooke a élargi son membership par la suite.

Aujourd'hui, il regroupe 379 actionnaires dont 80 ou 90 sont encore actifs. Ces 80 ou 90 actionnaires actifs sont constitués d'individus et de corporations qui peuvent y déléguer plusieurs personnes; de sorte qu'on dénombre, en fait, 270 membres actifs.

Selon M. Fortier, les opérations déficitaires ont entraîné des dettes qui, toutefois, sont inférieures aux actifs. L'équité serait de l'ordre de 150 000 \$ à 200 000 \$.

Théoriquement, le Club Social de Sherbrooke pourrait ouvrir ses portes le 23 août. Le président, qui a d'ailleurs déjà occupé ces fonctions en 1975 et de 1984 à 1988, demeure pour l'instant optimiste de pouvoir relancer le Club.

Une action «pacifique», dit Bourassa

Québec (d'après PC)

Le gouvernement du Québec a fait appel à l'armée canadienne pour «soutenir d'une façon pacifique l'action de la Sûreté du Québec» dans le dossier amérindien, a soutenu le premier ministre du Québec, Robert Bourassa.

L'armée devra agir «de façon qui n'a pas pour but l'affrontement», a indiqué M. Bourassa devant la presse hier soir, après s'être entretenu la veille avec le commandant en chef de la force mobile de la Défense nationale, le général Ken Foster.

M. Bourassa a décrit le rôle que jouera l'armée comme suit: «permettre aux forces de la Sûreté du Québec de mieux assumer leurs responsabilités». «Notre priorité, c'est que le rôle de l'armée soit pacifique. Je ne vois aucun groupe actuellement qui pourrait avoir intérêt à une confrontation armée», a dit M. Bourassa.

C'est la deuxième fois que le gouvernement Bourassa fait appel à l'armée canadienne. La première intervention fut celle d'octobre 1970, lorsque des milliers de soldats avaient été appelés à Montréal pour contrer le Front de libération du Québec (FLQ).

M. Bourassa a refusé de préciser combien de soldats ont été appelés par le Québec mais ils seront sous la direction de la Sûreté du Québec, donc en fin de compte du gouvernement du Québec, a-t-il indiqué.

Par ailleurs, M. Bourassa a soutenu qu'il ne fallait relier en aucune façon l'appel à l'armée et la nomination du juge Gold comme médiateur dans le conflit.

Le juge Gold a pour mandat «de rapprocher les parties pour trouver des solutions aux désaccords et pour en arriver au démantèlement des barricades», a-t-il dit. «M. Gold n'a pas l'intention de s'éterniser s'il voit que les chances de solution sont nulles.»

La chatte adopte 2 chiots abandonnés

Pierre SAINT-JACQUES Cookshire

Les critiques de la langue, les pontifes de l'expression, les polisseurs ou poncisseurs de mots devront réviser l'expression «s'entendre ou vivre comme chien et chat».

Une chatte himalayenne et deux chiots shih-tzu sont en train de donner un tout autre sens à ce jeu de mots tiré du monde canin et félin voulant que l'un sorte ses griffes et l'autre se dresse le poil dès qu'ils se rencontrent.

M. Hervé Breton, détective à la Sûreté municipale de Sherbrooke, mais également pilote d'avion et éleveur de chiens dans ses moments de loisir, est témoin d'un fait singulier, à son domicile de Cookshire.

Le vendredi, une chatte himalayenne a donné naissance à un chaton. Le samedi, une chienne shih-tzu a mis bas sept chiots.

«Nous avons constaté, le lendemain de la naissance des chiots,

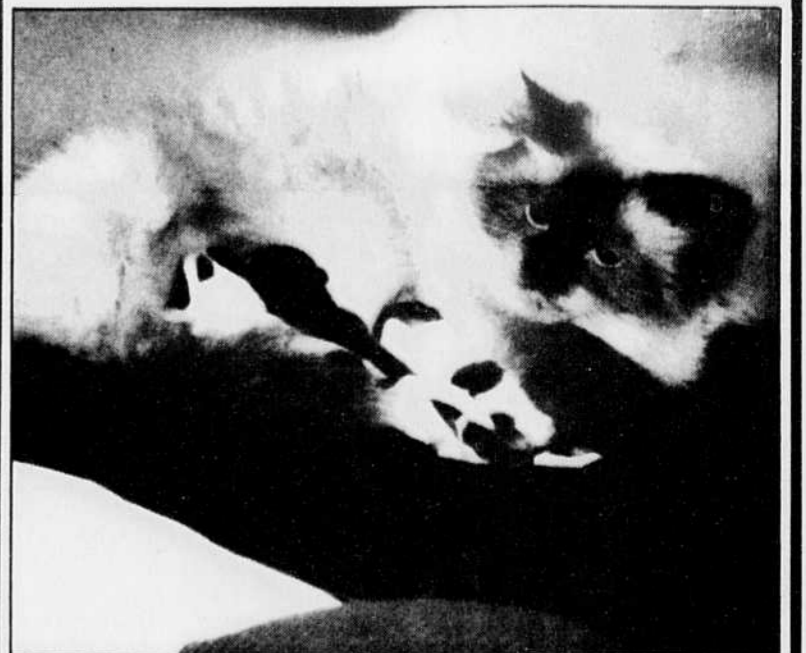
qu'il n'en restait plus que deux en vie. La chienne semblait complètement désintéressée de leur sort; elle ne les soignait pas, elle refusait de les nourrir. C'est alors que nous avons pensé les confier à la chatte. Pourquoi pas? Nous n'avions, ils n'avaient... rien à perdre.»

Et le miracle s'est produit.

La chatte himalayenne, pourtant un hybride de persan, race indépendante s'il en est une, a aussitôt adopté les chiots. Elle les a léchés, entourés de sa fourrure, soignés et nourris.

Les deux chiots, c'est le cas de le dire, se sont trouvés une niche indépendante s'il en est une, a aussitôt adopté les chiots. Elle les a léchés, entourés de sa fourrure, soignés et nourris.

«Il est peut-être un peu trop tôt pour dire si les chiots sont définitivement sortis d'affaire mais depuis l'adoption, tout se déroule parfaitement», constate M. Breton.



Les deux chiots ont trouvé une chaude place, de chaque côté du chaton...

Une prise d'otage «de rêve» pour la police

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

«Même si tu te fais mouiller sur la tête, même si tu as hâte que ça finisse, il y a une chose qui compte: c'est le temps. Plus tu gagnes du temps, meilleures sont les chances d'arriver à une conclusion heureuse.»

M. Jean-Pierre Allaire, lieutenant de gendarmerie, a ainsi commenté le déroulement de la dernière prise d'otages survenue sur le territoire de la Police municipale de Sherbrooke, mardi soir et dans la nuit qui a suivi.

Il était sur le front, comme on dit, avec le capitaine Caroll Cliche, le sergent Claude Dumas, le sergent-détective Marc Chatelais, les détectives Gaëtan Gosselin et Gilles Tanguay.

Tout à tour, ils ont essayé de convaincre un individu armé, enfermé dans le salon de billard Clem, 3761 rue King Est, à Fleurimont, de déposer son arme et de sortir.

L'incident a duré presque sept heures et a connu un dénouement paisible, sans coup de feu, ni coup... tout court, ni blessure, vers 4 h 45 hier matin.

Le tout a débuté à 22 h07, mardi, quand des témoins ont vu un homme

armé pénétrer dans le salon de billard. Ils ont aussitôt alerté les policiers municipaux.

Confusion

Les premières informations recueillies sur cette prise d'otages étaient confuses.

On racontait que l'homme gardait en otage une serveuse qui était son ancienne amie de coeur.

Or, quand les policiers ont établi une première communication téléphonique avec l'individu, ce dernier a dit qu'il désirait parler à son ancienne amie de coeur. Donc ce n'était pas la serveuse mais quelqu'un d'autre.

Lors de son irruption dans le commerce, il a invité les clients à sortir. Ce qu'ils ont fait. Entre temps, deux nouveaux clients sont arrivés et y sont restés.

Trois otages

Voilà pourquoi on en est arrivé à une prise de trois otages: la serveuse et les deux clients.

Pendant que les policiers sur la ligne de feu s'entretenaient tour à tour avec l'homme, d'autres collègues faisaient des pieds et des mains pour retracer l'ancienne amie de coeur du suspect. Ils ont réussi un peu avant

minuit. L'ex-compagne a eu, dans le cours des pourparlers, l'occasion de s'entretenir avec l'homme.

A 00h26, le suspect a laissé partir un premier client. A 3 h 38, la serveuse a recouvré sa liberté. Enfin, à 3h38, le suspect acceptait de libérer le second client.

À travers la fenêtre

Croyant avoir raison que l'homme armé était seul, les policiers se sont approchés un peu plus du salon de billard. «Je l'ai aperçu à travers la fenêtre. Il était vraiment seul. Je me suis approché davantage et je lui ai parlé, l'invitant à sortir, que tout se passerait bien. Et c'est ce qu'il a fait» a expliqué le lieutenant Allaire.

L'homme a été arrêté et conduit au quartier général de la rue Marquette.

Les détectives Gilles Tanguay et Gaëtan Gosselin n'en avaient pas pour autant fini avec l'enquête. Ils devaient participer dans le cours de la matinée à une perquisition, colliger les derniers détails, les derniers indices en vue de la comparaison du suspect qui a eu lieu en après-midi, hier.

M. Allaire n'en était pas à sa première participation à une affaire de

prise d'otage. Il en a qualifié le déroulement d'excellent. «Les policiers savaient ce qu'ils avaient à faire et ils l'ont bien fait. Tout s'est fait dans le calme: les prises de déclarations des

premiers témoins, l'évacuation des maisons avoisinantes, les diverses étapes pour en arriver au dénouement.»

Diverses accusations sont portées contre Provost

Sherbrooke

Jean-Paul Provost, qui est inculpé de séquestration en rapport avec la prise d'otages au salon de billard du 3761 de la rue King Est en fin de soirée mardi, a été traduit devant le juge de paix Viviane Thibault en fin d'après-midi hier.

Il devra répondre de la séquestration d'une serveuse et de deux clients, l'utilisation d'une arme à feu, la possession d'une carabine tronçonnée de jauge 22 dans un dessin dangereux et de menaces de mort à l'égard d'un client.

Provost, âgé de 43 ans, a été ré-féré en Cour du Québec devant la

quelle il comparaitra aujourd'hui.

Il est aussi accusé du bris d'une probation qui lui avait été imposée le 31 octobre.

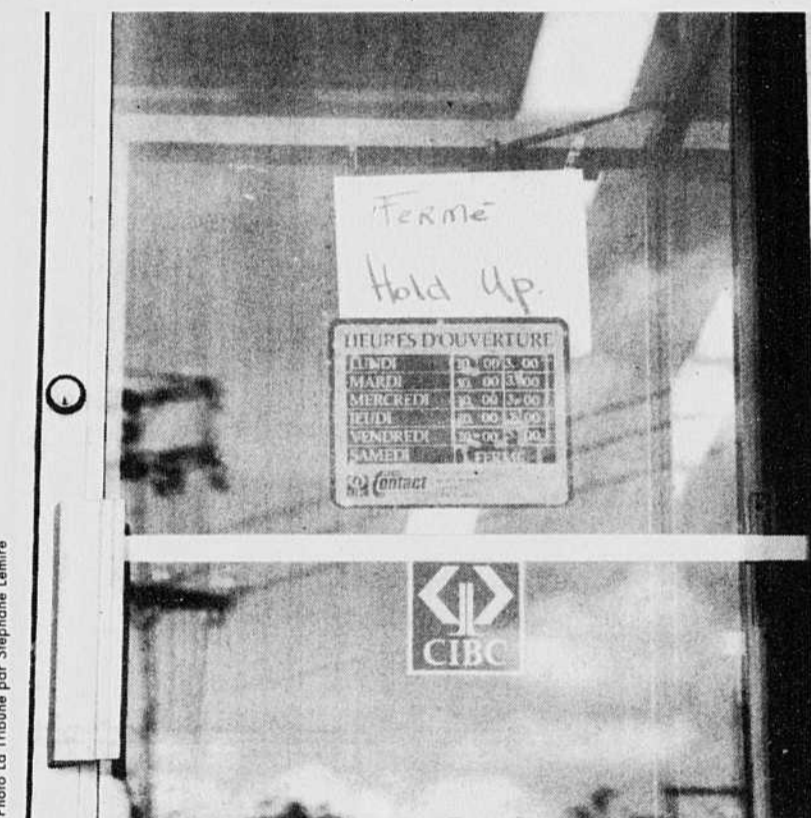
Le procureur Jean-Marc Fradette a aussitôt manifesté son opposition à la remise en liberté provisoire du prévenu pendant l'instance.

Le défenseur Conrad Chapdelaine a laissé entendre qu'il voulait demander une évaluation médicale de son client avant qu'il n'enregistre un plaidoyer.

Me Chapdelaine a été joint au lac Memphrémagog pendant la nuit de la prise d'otages et a eu des communications téléphoniques avec son client avant de se rendre à Fleurimont.

Hold-up raté et hold-up réussi à 13 minutes d'intervalle

Un voleur solitaire pourrait être l'auteur des deux crimes, à une banque et une caisse populaire



La succursale principale du Centre bancaire CIBC de la rue Dufferin a dû fermer ses portes, peu après le hold-up, hier après-midi.

Sherbrooke (psj)

Un vol qualifié dans une succursale bancaire et une tentative de vol qualifié dans une caisse populaire ont ponctué le début d'après-midi, hier, à Sherbrooke.

Dans les deux cas, un homme solitaire, sans masque, dissimulant ou simulant une arme grâce à une main cachée, a fait irruption dans chaque institution.

Le tout s'est déroulé en l'espace de 11 minutes.

S'agit-il du même auteur? Le mystère restait encore entier au moment d'aller sous presse mais les enquêteurs considéraient sérieusement cette hypothèse.

La description générale de l'individu et sa façon de faire ont plusieurs points en commun; toutefois les témoins ne s'entendent pas sur la grandeur du voleur qui va de 5 pieds et 6 pouces à six pieds.

La tentative de vol

Chronologiquement, la tentative de vol à main armée est survenue à 13 h 25 à la Caisse populaire Saint-Joseph, angle Belvédère et Union, dans le quartier ouest de la ville.

La procédure des transactions monétaires à la Caisse Saint-Joseph, comme c'est le cas pour plusieurs autres caisses populaires, se fait autour d'un tiroir-caisse unique centré loin derrière les comptoirs.

Quand l'individu, portant des verres fumés et laissant croire qu'il avait une arme cachée sur lui, s'est adressé à une caissière pour empocher de l'argent, elle n'a pu lui en donner; elle devait aller en chercher.

Il a marmonné des paroles sacrées... puis il a sacré son camp.

Le vol

À 13 h 36, la Police municipale de Sherbrooke était de nouveau alertée sous le code de vol qualifié.

La cible cette fois était la succursale principale du Centre bancaire CIBC, 241 rue Dufferin, aux portes du centre-ville de Sherbrooke.

Ces dernières années, les voleurs semblent avoir cette succursale dans leur programme annuel.

Des 36 vols qualifiés perpétrés à Sherbrooke depuis le début de 1990, les deux seuls impliquant une succursale bancaire ou même une caisse ont été commis au centre bancaire de la rue Dufferin, le premier ayant été perpétré le vendredi 2 février, vers midi.

Le solitaire a en effet réussi à se faire donner une liasse de dollars, hier, au 241 rue Dufferin. Il a été impossible d'en connaître le montant exact mais comme il s'agissait d'un seul tiroir-caisse, que le tout s'est déroulé à la vitesse de l'éclair, on croit que le montant serait inférieur à 1000 \$.

Recherches

Des indices ont mené les policiers à divers endroits dans le centre-ville de Sherbrooke où ils ont recueilli des éléments de preuve dont ils n'ont pas dévoilé la nature.

Pendant que les secteurs de la caisse et du centre bancaire étaient ratisés, les détectives Richard Fontaine pour ce qui est de la caisse et Robert Lemieux pour le centre bancaire se partageaient la responsabilité des enquêtes, la rencontre avec les témoins, la cueillette d'indices.

Lors de la commission des deux délits, il y avait plusieurs témoins, à savoir membres du personnel et clients, dans les deux institutions. Personne n'a été molesté. Même que certains ne se sont aperçus de rien.

Aux dernières nouvelles, l'auteur... au singulier ou au pluriel courrait toujours.

LA QUOTIDIENNE 9 7 8 — 0 6 4 7

L'EXTRA 5 4 9 1 9 8

LOTTO 6/49: 11 - 23 - 29 - 30 - 44 - 49 (41)

RÉSULTATS Loto-Québec

Banco Tirage du 90-08-08

8	14	21	23	32
35	36	37	39	44
47	52	53	54	55
56	57	59	69	70

Prochain tirage: 90-08-10

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

AU CENTRE CULTUREL
Salle Maurice O'Bready

EN PRÉ-VENTE AUJOURD'HUI (13h), pour les abonnés du Centre culturel en danse, musique, théâtre, chanson, humour et cinéma:

- 8 sept., 8-9-10 nov. **ROCK ET BELLES OREILLES**

EN VENTE SAMEDI (5h), pour le public:

- 8 sept., 8-9-10 nov. **ROCK ET BELLES OREILLES**

EN VENTE ACTUELLEMENT:

- Jusqu'au 25 août **PÊCHÉ MORTEL, (du mardi au samedi) théâtre d'été**

- 4-5-6 septembre (20h) **ANDRÉ-PHILIPPE GAGNON, supplémentaire**

- Les abonnés du Centre culturel en danse, théâtre, musique, chanson, humour et cinéma.

UNE COLLABORATION DE
La Tribune

FAITS DIVERS

Enquête sur la mort violente d'un homme découvert dans le bois

Sherbrooke — La Police municipale de Sherbrooke a ouvert une enquête, hier midi, sur la mort violente d'un homme dont le corps a été découvert par un passant, dans un bois du quartier nord de Sherbrooke.

Selon toute vraisemblance, l'homme se serait enlevé volontairement la vie.

Cette hypothèse sera toutefois

confirmée ou infirmée après le complément d'enquête dont la responsabilité a été confiée aux détectives Alain Lévesque et Hervé Breton.

La victime s'est rendue dans un chemin de bois, du côté des rues Laurentie et Duvernay, hier matin.

Des opérateurs de machinerie ont vu l'homme sortir de sa voiture et se diriger vers le bois. Pour les besoins

de déplacement des mastodontes, ils ont demandé à l'automobiliste s'il voulait bien enlever son véhicule du chemin. Ce qu'il fit volontiers.

Moins d'une heure plus tard, un passant découvrait l'automobiliste mort, dans le bois, une arme reposant près de lui.

Le coroner Allen Fein a été informé de cette affaire.

Maison centenaire rasée par le feu à Saint-Claude

Saint-Claude — Un incendie a rasé une maison centenaire, 578 rang 5, dans la municipalité de Saint-Claude, au cours de la nuit de mardi à hier.

Le propriétaire, M. Gérard Edouard Moutenay, accompagné de sa famille, se trouve en Ontario au chevet de sa mère malade.

Un automobiliste qui circulait

dans le 5e Rang, vers 00 h 30, a aperçu les fenêtres et les corniches de la maison centenaire de deux étages cracher les flammes.

Alertés, 12 pompiers volontaires de Saint-Claude, sous la direction de M. Claude Richard, ont envahi les lieux. «Tout était en feu. Quand nous sommes arrivés près de la maison,

dans les minutes qui ont suivi l'alerte, nous savions qu'il n'y avait plus rien à faire.»

Durant cinq heures, les pompiers se sont appliqués à enrayer la propagation des flammes.

Le bâtiment et son contenu sont considérés comme une perte totale.

Incendie d'origine criminelle dans un bar

Sherbrooke — Les pompiers de Sherbrooke ont maîtrisé un incendie d'origine criminelle au bar de danseuses nues Le Charcoal, hier soir, au 2202 King Ouest, à Sherbrooke.

À leur arrivée sur place, les pompiers ont évacué le personnel et la clientèle et ont vite maîtrisé les flammes qui avaient vraisemblablement pris naissance sur la paroi extérieure de l'établissement, à l'arrière, et qui s'étaient propagées à l'intérieur. L'eau et la fumée ont causé des dégâts dont l'étendue n'a pu être précisée hier soir.

Tard hier soir, les enquêteurs procédaient à leurs expertises.

L'alerte a été donnée à 22 h 23, les pompiers étaient sur les lieux à 22 h 25, et l'incendie était sous contrôle à 22 h 32.

Vol à la pointe du couteau dans un dépanneur

Sherbrooke — Un individu armé d'un couteau a fait main basse sur près de 140 \$ au dépanneur Accommodation Marie, au 345 de la rue Laurier, à Sherbrooke, hier soir, à



Les pompiers ont vite maîtrisé les flammes.

22 h 30. Il a pris la fuite à pied et la police n'a pas réussi à le retracer.

L'individu avait la tête recouverte d'une taie d'oreiller. Il n'a pas molesté la commis qu'il a sommée de lui

laisser l'argent de la caisse.

Le voleur aurait entre 20 et 30 ans, mesure environ 1,70 m et pèse approximativement 65 kg, selon les indications de la police.

Alcool et crissement de pneus prolongé peu avant l'aube...

Sherbrooke — Ce conducteur de 26 ans, appréhendé vers 4h30 hier, sur la rue Alexandre, n'aurait pu agir de façon plus efficace pour terminer sa nuit en cellule.

Il s'est littéralement jeté... dans les oreilles du loup.

Les patrouilleurs de nuit qui cir-

culaient dans ce secteur du quartier ouest ont été attirés par un crissement de pneus qui a duré près d'une deminute.

Ce bruit les a dirigés rue Alexandre où ils ont rapidement repéré le conducteur digne des amateurs de pistes d'accélération.

Les résultats du test d'haleine ont été convaincants: 240 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang... en route pour le triple dépassement de la limite légale.

Il a donc été arrêté et incarcéré jusqu'à sa comparution devant un juge de la Cour du Québec.

METEO

Montréal (PC)

Voici les prévisions météorologiques pour la province de Québec émises par Environnement Canada pour aujourd'hui avec un aperçu pour demain, vendredi.

Situation générale: un faible creux barométrique s'est déplacé vers l'est et quittera nos régions en soirée. Le Québec aura donc droit à une journée ensoleillée sauf l'est qui aura surtout des nuages reliés à ce creux.

Demain, un système dépressionnaire venant du sud s'approchera et envahira le sud de la province. Par ailleurs, un front froid venant de l'Ontario s'approchera du nord-ouest. Éloigné de ces systèmes, l'est aura droit à une journée ensoleillée. Les températures seront près ou légèrement au-dessus des normales saisonnières.

Trois-Rivières et Drummondville, Québec, Estrie-Beauce: ensoleillé avec passages nuageux, surtout en matinée. Max.: 25 à 28. Min.: près de 13. Demain: ensoleillé en matinée. Ennuagement graduel par la suite.

Laurentides, Ottawa-Hull-Cornwall, Montréal: généralement ensoleillé. Max.: près de 28. Min.: près de 15. Demain: ennuagement graduel.

Abitibi-Témiscamingue: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 25 à 28. Min.: près de 11. Demain: ennuagement suivi d'averses ou d'orages dispersés.

Réservoirs Cabonga et Gouin, Pontiac-Gatineau et Lièvre: ensoleillé avec passages nuageux, surtout en matinée. Max.: 24 à 27. Min.: près de 13. Demain: ennuagement graduel.

Lac St-Jean, La Tuque, Réserve des Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux, surtout en matinée. Max.: 25 à 28. Min.: près de 13. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Saguenay, Charlevoix et Rivière-du-Loup: dégagement en matinée. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Max.: 24 à 27. Min.: près de 13. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Rimouski-Matapédia, Baie-Comeau: nuageux et brumeux en matinée. Dégagement par la suite. Max.: 22 à 25. Min.: près de 13. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Sous le soleil

Acapulco	25	32	Barbade	29	31
Bermudes	27	29	Brownsville	24	36
Daytona Beach	25	35	Honolulu	25	32
Kingston	26	31	La Havane	24	31
Las Vegas	28	42	Los Angeles	19	24
Mexico	13	16	Miami Beach	27	33
Myrtle Beach	23	27	Nassau	29	32
Orlando	26	35	Palm Springs	30	41
Reno	19	39	San Juan	28	32
Tampa	27	34	Trinidad	28	31
West Palm Beach	27	33			

INDEX

Arts:	D-5
Carrières et professions:	A-6
Décès:	C-8
Économie:	C-1
Éditorial:	B-2
Petites annonces:	C-3
Secrets mal gardés:	B-5
Sports:	D-1
Vivre:	B-4

EXPRESS eau

Les conditions de la plage BLANCHARD califormes fécaux: 1072/100 ml le 1er août

température de l'eau: 25 °C
pH: 7,8
qualité de l'eau: D (polluée)

Réalisé par CHARMEIS en collaboration avec La Tribune. *Provenance: le ministère de l'Environnement

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones: Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

ADMINISTRATION Jean-Guy Dubuc Président et éditeur	Jean-Guy Farah Vice-président Finances et administration
RÉDACTION Jean Vigneault Rédacteur en chef Roch Bilodeau Chef éditorialiste-adjoint Pierre-Yvon Bégin Chef des nouvelles	Maurice Cloutier Adjoint chef nouvelles Stéphane Lavallée Chef de pupitre Denis Messier Directeur des pages sportives
PUBLICITÉ J. Bertin St-Amand Directeur marketing	Gilles Boisjoly Directeur des ventes
PRODUCTION Jean-Pierre Robitaille Directeur de la production J. Jacques Delorme Chef des opérations	Gérard Pépín Adjoint Gaston Grenier Adjoint Benoit Côté Chef pressier
COMPTABILITÉ André Carrière Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit
TIRAGE Jean-Nil Laplante Directeur du tirage	André Casteau Adjoint au directeur
GÉRANTS DE DISTRICT Pierre-Alain Dion Jacques Faucher Michèle Fournier Michel Lavie Serge Hodeau	Claude Ouellet Gaston Pinard Jean-Charles Poulin Pierre-Fournier
EXPÉDITION Michel Doyon Gérant	BATISSE André Jacques Responsable

Courrier de deuxième classe: Enregistrement No 1539
Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf droits descriptifs par camelot et routes motorisées. 1 an \$130,00, 6 mois \$77,00, 3 mois \$40,00, 1 mois \$20,00. Hors de notre territoire immédiat, 1 an \$200,00, 6 mois \$125,00, 3 mois \$80,00, 1 mois \$30,00. États-Unis et autres pays, 1 an \$350,00, 6 mois \$200,00, 3 mois \$125,00, 1 mois \$50,00.

"La Tribune" est sociaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Des jeunes 6-12 ans font la grève...

Sherbrooke (AAE)

Les animateurs du Centre de quartier centre, du camp de jour de la Ville de Sherbrooke, ont trouvé une bien drôle façon de faire célébrer une fête du travail à une cinquantaine de jeunes estivants.

Pour marquer la fête des travailleurs, dans le cadre d'une semaine consacrée à différents thèmes, les petits plaisanciers, âgés entre 6 et 12 ans, feront la grève cet après-midi.

Réunis, vers 14h00, devant le 400 de la rue Galt, les jeunes grévistes manifesteront, pancartes à la main, contre la fin des camps de jour vendredi, beaucoup trop tôt selon eux. La cinquantaine d'enfants ont également choisi de protester contre la trop importante circulation sur la rue Galt.

L'idée de faire la grève ne vient pas d'eux, les motifs oui. «Nous leur avons proposé plusieurs activités dont celle-ci. Les enfants l'ont acceptée et ce sont eux qui ont choisi les causes qu'ils veulent défendre», explique Catherine Laforce.

Cette activité s'inscrit dans le cadre de la dernière semaine d'activités du camp d'été. Chaque jour, les jeunes ont célébré une fête différente. «Les jeunes sont déçus de voir se terminer le camp, alors qu'ils sont en vacances pour encore presque trois semaines. C'est pour cela qu'ils font la grève», explique Catherine Laforce, une animatrice.

Clément Fortier songe à être candidat à la mairie

Denis DUFRESNE Sherbrooke

L'homme d'affaires Clément Fortier pense sérieusement à se porter candidat à la mairie de Sherbrooke, en novembre prochain, mais veut au préalable peser le pour et le contre d'un tel choix.

M. Fortier, qui ne cache pas être sollicité pour ce poste depuis un bon moment par des gens d'affaires et les représentants de divers organismes, est actuellement en période de réflexion et prendra une décision à la fin du mois.

«Il y a quelques mois, je ne voulais pas, mais on commence à me le demander sérieusement. Je dois regarder cela sérieusement», déclare M. Fortier, qui possède depuis 30 ans une entreprise de tuiles acoustiques et

de cloisons métalliques à Sherbrooke.

«Les appuis, ce n'est pas discutable, il y a des gens représentatifs de tous les milieux», mentionne-t-il.

Clément Fortier, 49 ans, est connu pour son implication auprès de nombreux organismes et événements, notamment la Chambre de commerce, le Club social, les Jeux du Québec, le conseil d'administration de l'Université de Sherbrooke, le CHUS, etc.

«J'ai toujours occupé plus de 50 pour cent de mon temps dans des organismes communautaires et bénévoles», dit-il.

Réflexion et prudence

La perspective d'une carrière politique à l'hôtel de ville de Sherbrooke l'incite toutefois à la réflexion et la prudence.

«C'est une décision de qualité de vie.

«Je dois peser le pour et le contre. C'est un contrat de quatre ans et c'est de la politique aussi...», souligne M. Fortier, ajoutant que s'il se présente à la mairie, ce n'est pas en vue de faire carrière, mais pour apporter une nouvelle contribution à la collectivité.

«Si j'y vais ce n'est pas pour une carrière et une retraite à la Ville, ce sera pour un mandat de quatre ans et on réévaluera au bout de trois ans et neuf mois», explique M. Fortier.

S'il fait effectivement le saut en politique municipale, il le fera comme candidat indépendant.

Sur l'ensemble

Invité à évoquer ses priorités, advenant son élection à la mairie, M.



Clément Fortier

Fortier répond qu'il a toujours gardé un œil sur l'ensemble des dossiers de la vie municipale sherbrookoise.

Interrogé sur sa perception de la situation du centre-ville, M. Fortier indique qu'à son avis «il faut absolument faire quelque chose à court terme» et considère le plan d'aménagement déposé en mai dernier comme un «beau canevas».

Il croit par ailleurs que le dossier de l'ancienne chocolaterie Lowney devrait être transmis aux gens d'affaires, ainsi qu'aux délégués commerciaux du Québec et du Canada.

«L'erreur, c'est de ne pas avoir commencé à regarder assez tôt pour une industrie. Personne n'a fait d'efforts pour faire quelque chose avec ça avant le projet de centre commercial», estime M. Fortier.

La SDESM ne fera pas pression auprès des récalcitrants

«Chaque ville doit faire sa propre réflexion», concède Jean-Yves Laflamme

Sherbrooke (DD)

Le président de la Société de développement économique du Sherbrooke métropolitain (SDESM), Jean-Yves Laflamme, se réjouit de la volonté du Canton de Brompton de rejoindre la Société, mais n'entend pas faire pression sur Ascot et Rock Forest, dont la décision tarde à venir.

«Je pense que chaque ville doit faire sa propre réflexion. Je respecte le temps requis par chacune des municipalités pour décider. On est toujours disponible pour les rencontrer», dit-il.

La SDESM doit rencontrer les élus d'Ascot afin de rediscuter de l'adhésion possible de cette municipalité. Le conseil municipal d'Ascot avait d'abord décidé de ne pas faire partie de la SDESM, mais s'est ravisé



Jean-Yves Laflamme, président de la SDESM

et étudie maintenant la possibilité de le faire.

Pour ce qui est de Rock Forest, qui doit rendre une décision à la fin de l'été, la Société entend solliciter sous peu une rencontre.

La SDESM s'attend également à ce que Lennoxville puisse se rallier.

Rencontre

A la suite de la position exprimée par le maire Denis Lemay, du Canton de Brompton, en faveur de la SDESM, Jean-Yves Laflamme entend discuter de l'adhésion de cette municipalité au conseil d'administration de la SDESM et prévoit rencontrer les élus.

«On les avait un peu oubliés, mais c'est logique, ils sont entre Bromptonville et Sherbrooke. Le territoire est voué à un important développement dans les prochaines années. Je

me réjouis, surtout que l'initiative vient d'eux-mêmes», dit M. Laflamme.

Interrogé sur la décision des élus de Deauville de ne pas faire partie de la SDESM, M. Laflamme dit respecter leur position, mais, soutient que Deauville et Waterville (qui a également refusé de s'associer) ne devaient pas au départ faire partie de la Société.

«Si on se souvient au début de l'analyse, Waterville et Deauville n'étaient pas inclus dans le scénario de départ. On a jamais tenu compte de la MRC, mais plutôt de la réalité géographique. C'est lors d'une rencontre de la MRC que les deux maires ont demandé d'être considérés».

«C'est sûr que ça aurait été intéressant, mais ce qui est important c'est les municipalités participantes», note M. Laflamme.

Budget

Le budget des sociétés de développement et de la SDESM devait à l'origine être de 2 millions \$ (dont 1,5 million \$ de Sherbrooke), avec la participation des huit municipalités de la MRC et de Bromptonville.

«Le principe, c'est 1,5 pour cent des revenus dans le développement économique, Sherbrooke va le respecter», dit le président de la SDESM.

Il estime que les sociétés de développement (industriel, culturel et touristique) devront fonctionner avec le budget disponible, si jamais Rock Forest, Ascot et Lennoxville décidaient de ne pas adhérer.

«Elles seules, ces trois municipalités devaient contribuer pour un montant global de près de 297 000 \$.

La participation de Waterville s'élevait à 12 400 \$.

L'étage additionnel pourrait ne pas être démoli

Un règlement municipal viendrait modifier le zonage de la résidence jugée trop haute

Sherbrooke (DD)

La propriétaire de l'immeuble situé à l'angle des rues Parc et Mont-Plaisant, à Sherbrooke, pourrait finalement ne pas avoir à démolir l'étage additionnel qu'elle a fait construire l'été dernier sans respecter les normes de zonage en vigueur, puisque le conseil municipal s'apprête à adopter un projet de règlement pour changer cette résidence de zone.

En vertu d'un jugement de la Cour supérieure du district de St-François, rendu le 5 juin dernier, la propriétaire de l'immeuble doit démolir d'ici le début de septembre le

troisième étage qu'elle a fait ajouter l'été dernier à son édifice, dans un secteur où la hauteur maximale des immeubles est de deux étages.

Lors de l'assemblée du conseil municipal, au début de la semaine, la propriétaire, Mme Gisèle Richard, a demandé à la Ville de transférer son immeuble de sa zone résidentielle actuelle (C-19) à la zone commerciale contiguë F-16, où sont autorisés les édifices dont la hauteur peut atteindre jusqu'à cinq étages.

Elle a également déposé une pétition de 260 noms de citoyens qui appuient sa requête, soulignant que la paix est revenue dans le quartier.

La Ville de Sherbrooke avait émis en octobre dernier une mise en demeure à la propriétaire lui demandant de démolir l'étage additionnel, construit avec un permis de réparation et sans respecter les normes de zonage du secteur, qui limitent notamment la hauteur des immeubles à 10,6 mètres (35 pieds).

L'ajout de 2,1 mètres de hauteur (7 pieds) est considéré comme un étage additionnel tant par les services techniques que par la Cour supérieure.

Au préalable, la Ville avait tenté d'amender le zonage de l'ensemble de la zone C-19 afin de porter la hauteur maximale autorisée de 10,6 à 13 mètres et de rendre les travaux conformes, mais les citoyens du secteur s'étaient opposés lors d'une procédure d'enregistrement.

Le directeur des services juridiques de la Ville, Pierre Huard, a indiqué hier que si le conseil municipal décide de modifier le zonage de cette demeure du 209 Parc, sa propriétaire ne sera plus tenue de se conformer au jugement de la Cour supérieure.

Projet de règlement

Le conseil municipal a demandé en début de semaine aux services techniques de préparer un projet de



Photo La Tribune par Claude Poulin

Finalement, la propriétaire de l'immeuble situé à l'angle des rues Parc et Mont-Plaisant pourrait ne pas avoir à démolir l'étage additionnel qu'elle a fait construire l'été dernier.

règlement en vue de la séance du 20 août, à la suite d'une proposition du conseiller du district, Michel Carrier.

Le conseiller Bernard Tanguay a toutefois souligné que les citoyens du secteur s'étaient déjà opposés à un changement de zonage.

Mme Richard a refusé de faire quelque commentaire que ce soit sur sa requête.

En entrevue hier, le conseiller Michel Carrier a estimé que les citoyens

du secteur pourraient accepter que la demeure de Mme Richard passe dans la zone F-16, puisque cela ne modifie en rien le zonage de l'ensemble du secteur C-19 (rues Fabi, Parc, Vincent et Mont-Plaisant).

Selon le conseiller Carrier, l'opposition manifestée l'automne dernier était avant tout dirigée contre le changement de zonage du secteur et non contre la propriétaire.

Aujourd'hui, dit-il, la paix semble

revenir dans le secteur.

«C'est une demande pour changer de zone, elle a le droit comme tout citoyen, de plus son terrain est situé au bout de la zone C-19. Trois autres maisons sur Mont-Plaisant et Parc ont trois étages», fait valoir M. Carrier.

«Qu'elle soit dans l'autre zone, ça ne change rien. C'est sûr que si les gens s'opposent elle va être obligée de démolir», dit M. Carrier.

Les Jeunes libéraux fédéraux disparus...

René GOYETTE Sherbrooke

Les dirigeants des Jeunes libéraux fédéraux sont devenus invisibles en Estrie. Le groupe serait-il complètement désorganisé?

Dans le but de prendre le pouls des dirigeants estriens à la suite de la démission en bloc de six membres de l'exécutif des Jeunes libéraux du Canada, section du Québec, et des rumeurs de démissions dans différentes régions, La Tribune a tenté, vainement, d'entrer en contact avec ceux-ci.

À la permanence du Parti libéral du Canada, à Montréal, il a été impossible d'obtenir une liste des jeunes libéraux de l'Estrie, la téléphoniste ne voyant pas comment, sans personne pour l'aider, elle pourrait trouver ces renseignements.

Christian Bolduc, vice-président démissionnaire, ancien responsable des comités de l'Est du Québec, a fourni une liste contenant une douzaine de noms de jeunes membres du parti en Estrie. Aucune des personnes figurant sur la liste n'a pu être rejointe, malgré de nombreux appels téléphoniques.

Il est donc impossible de savoir si les membres des exécutifs estriens s'approprient à abandonner leurs fonctions, dans la foulée de six des dix membres de l'exécutif des Jeunes libéraux fédéraux du Canada, section Québec, dont le président Jean-François Simard, qui remettaient, dimanche dernier, leur démission au nouveau chef libéral Jean Chrétien.

Les certificats de prêts arrivent enfin

Une attente de trois mois pour les étudiants à la session d'été

René GOYETTE Sherbrooke

Après plus de trois mois d'attente, près de la moitié des étudiants inscrits en session d'été à l'Université de Sherbrooke, reçoivent enfin leur prêt étudiant.

Au bureau d'aide financière de l'institution universitaire, 880 des 1700 certificats de prêts attendus sont arrivés hier. Des centaines d'étudiants, exténués par une attente qui durait depuis le mois de mai, faisaient la file hier devant le guichet du bureau d'émission des certificats d'aide financière.

Selon Robert Rouleau, directeur du Service d'animation et d'aide financière, il s'agit en fait d'un mois d'attente supplémentaire qui s'est

ajouté au délai habituel. «Les problèmes informatiques sont réglés, explique-t-il, et nous attendons, au cours de la semaine prochaine, l'émission des 800 certificats de prêts manquants.»

Il ajoute que les 1700 prêts accordés pour l'été à des étudiants de l'Université de Sherbrooke devaient être remis avant le 29 août, car à cette date, les 4000 certificats de prêts arriveront pour les étudiants inscrits à la session d'automne et l'on voudrait bien éviter l'engorgement.

Interrogé à propos des intérêts sur les coûts d'inscriptions pour les étudiants qui ne pouvaient payer à temps n'ayant pas reçu leur prêt, Robert Rouleau répond que «si on avait pu déterminer que le non-paiement

de l'inscription (et des intérêts) d'un étudiant était dû au fait que celui-ci n'avait pas reçu son prêt, nous aurions pu prendre des arrangements avec l'étudiant et sa banque. Mais à cause de problèmes avec le système informatique du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur, il nous était impossible de consulter, comme on le fait d'habitude de nos bureaux, le dossier de l'étudiant à Québec. À partir du 15 août, le système devrait être rétabli et nous serons en mesure d'assurer un service adéquat.»

Pour André Dama Girard, étudiant à la session d'été à l'Université de Sherbrooke, la réception du prêt étudiant est une résurrection. «Je vais payer mes dettes, explique-t-il. Que veux-tu faire d'autre quand tu

reçois ton prêt à la mi-août et que tu dois quatre paiements de loyer, des frais de scolarité et des emprunts à tous tes amis?»

Il ajoute que pour lui, ça n'a quand même pas été trop dur, car il avait amassé un peu d'argent lors d'un stage en milieu de travail (mais, continue-t-il, pour une de mes amis ce fut l'enfer, car il y a un mois il ne lui restait plus que 200 \$. On est déjà pauvre, en tant qu'étudiant, et en plus on nous charge des intérêts sur des frais de scolarité qu'on ne peut pas payer.»

À l'Université de Sherbrooke, 80 pour cent des étudiants bénéficient d'aide financière, ce qui totalisait, l'an dernier, pour 5800 étudiants, la somme de 24 millions \$.

J.A. Robert
Fourrure

Solde d'été
COLLECTION 1990 - 1991

25% ET PLUS

SUR FOURRURES ET PELISSES
JUSQU'AU 15 SEPT.

1084, RUE KING OUEST
SHERBROOKE
562-4006

Le Syndicat des infirmières donne sa bénédiction

... aux organismes communautaires qui acceptent des subventions tirées des amendes imposées lors de la grève

René GOYETTE

Sherbrooke

Le Syndicat professionnel des infirmières et infirmiers de l'Estrie (SPIIE) donne sa bénédiction aux organismes communautaires de la région qui acceptent des subventions tirées des amendes de la dernière grève dans le secteur de la santé.

Des 11 organismes rejoints, sur les 17 éligibles à la suite de l'élargissement du nombre de groupes pouvant

recevoir une subvention par le ministère de la Santé et des Services sociaux, cinq ont confirmé l'acceptation d'une subvention, deux ont avoué leur refus et quatre hésitent toujours.

Inconfort

Le montant de 12 millions \$, qui sera distribué par le MSSS en subventions de 20 000 \$ à 40 000 \$, provient du salaire non payé pour chaque jour de grève des infirmières et de d'autres

employés du secteur de la santé, auquel s'ajoutait, pour chaque jour non travaillé, une amende équivalant à une journée de salaire.

Chez la plupart des groupes joints régnent un sentiment d'inconfort face à cette subvention. «C'est une situation difficile, résume Rémi Demers, directeur de Sercovie. On désire la subvention, mais on ne veut pas se mettre à dos les infirmières car on tient beaucoup à garder une bonne collaboration avec elles.»

Ni la provenance ni la manière

Selon Brigitte Fauteux, présidente du SPIIE, il est très difficile d'être contre la distribution de ces sommes, par le ministère, à des organismes qui, indirectement, collaborent au travail du milieu hospitalier. «On appuie l'acceptation des subventions chez certains organismes, précise Brigitte Fauteux, mais nous n'appuyons ni la provenance, ni la manière par laquelle le gouvernement s'est procuré l'argent.»

Mme Fauteux explique que son syndicat n'en veut pas aux groupes populaires, mais plutôt au gouvernement. «On trouve que le gouvernement redistribue très vite de l'argent qui appartient peut-être encore aux infirmières, mentionne-t-elle. Notre cause est rendue en Cour suprême, un juge a été nommé, mais la date du procès n'a pas encore été fixée». Elle ajoute que le syndicat des infirmières estime que la cour donnera probablement raison au gouvernement en ce qui a trait aux amendes, mais en ce qui concerne l'ancienneté perdue, les infirmières ont de bonnes chances de gagner leur cause. «On aurait préféré que les organismes refusent, dit la présidente, mais tant qu'à les voir accepter, on est aussi bien d'appuyer ceux qui, par ces sommes, nous aideront indirectement.»



«C'est une situation difficile, résume Rémi Demers, directeur de Sercovie. On désire la subvention, mais on ne veut pas se mettre à dos les infirmières car on tient beaucoup à garder une bonne collaboration avec elles.»

Des réactions variées, allant du refus catégorique à l'accueil enthousiaste

Sherbrooke (RG)

Du refus catégorique de cet argent puisé dans les poches des travailleurs à l'accueil enthousiaste d'une subvention fort bénéfique dans le contexte du désengagement de l'État envers les organismes populaires, les réactions varient beaucoup chez les organismes estriens joints parmi ceux éligibles au partage des 12 millions \$ issus des amendes imposées lors du dernier conflit impliquant les infirmières et d'autres employés du secteur de la santé.

Pour Aube Lumière, organisme s'occupant des malades en phase terminale, toute somme d'argent sera la bienvenue. «Le Syndicat des infirmières de l'Estrie, explique le président Jean-Yves Sauvageau, nous a appuyés dans notre décision d'accepter la subvention. Il a donc été très facile pour le conseil d'administration de prendre une décision positive. D'autant plus qu'il est très difficile d'obtenir de l'argent ces temps-ci.»

Les organismes estriens qui, comme Aube Lumière, ont accepté de recevoir la subvention sont: Aide communautaire de Lennoxville, Carrefour de partage de Magog, le Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook et la Maison de l'action bénévole de l'Or blanc.

Les incertains

L'Association d'action bénévole du granit, de Lac-Mégantic, fait partie des quatre organismes n'ayant pas donné de réponse au ministère. Son coordonnateur, Michel Pharant, estime que l'exécutif a des opinions très partagées sur la question. «Nous aurons un conseil d'administration le 28 août, explique-t-il, et la réponse à la subvention sera sûrement positive. Nous faisons partie de la Fédération

des centres bénévoles du Québec qui a fait un sondage, sur la question dernièrement; la réponse majoritaire étant oui, nous emboîterons le pas.»

Les trois autres groupes n'ayant pas encore pris de décision sont le Centre de bénévolat de Richmond, le

Centre d'action bénévole de Windsor et le groupe Sercovie de Sherbrooke. Ce dernier organisme, ne trouve pas facile la position dans laquelle le ministère de la santé et des services sociaux le place. «Il est très difficile de prendre une décision, explique Rémi Demers, directeur de Sercovie. Personne ne peut se permettre d'avoir le milieu des infirmières à dos; mais les organismes qui sont plus loin du domaine hospitalier auront moins de misère à prendre une décision.»

Les refus
Deux organismes estriens ont refusé la subvention du ministère. Il s'agit de Caritas Sherbrooke qui a lancé un refus catégorique et du Regroupement de bénéficiaires handicapés physiques du CLSC Gaston-Lessard inc. qui, lui, donne un refus probable.

Pour Ghislain Masicotte, coordonnateur du regroupement du CLSC Gaston-Lessard, il sera difficile d'être en accord avec une subvention provenant d'une telle source. «Lors de la grève des infirmières, explique-t-il, on appuyait ce dernières. D'ici la fin du mois nous prendrons une décision, mais j'ai bien l'impression qu'on n'aura pas le choix étant donné la position que nous avions prise lors de la grève.»

Chez Caritas Sherbrooke, c'est unanimement qu'on a refusé la subvention. «Un organisme qui prône la défense des droits sociaux comme le fait le nôtre, juge le directeur, Desève Cormier, ne peut accepter de l'argent d'une telle provenance.»



«Un organisme qui prône la défense des droits sociaux comme le fait le nôtre ne peut accepter de l'argent d'une telle provenance», fait remarquer le directeur de Caritas, Desève Cormier.



VENTE DE FERMETURE*

du 9 au 25 août

Nous déménageons au 910 King ouest Sherbrooke



FAUT LIQUIDER - FAUT QUE ÇA SORTE*

 <p>CC175 CAMÉRA VIDÉO VHS C RCA zoom 8:1 mise au point automatique</p>	<p>999.99 AU CHOIX</p>	 <p>CCD-F36 CAMÉRA VIDÉO 8mm SONY zoom 8:1 mise au point automatique</p>
 <p>CT322 TÉLÉVISEUR 14" SAMSUNG COULEUR idéal pour jeux vidéo Quantité: 4</p> <p>199.99*</p>	 <p>F31200 ÉCRAN 33" STÉRÉO</p>	 <p>X20131 TÉLÉVISEUR 21" STYLE MONITEUR</p> <p>379.99</p>
 <p>VR250 VIDÉO VHS RCA AVEC TÉLÉCOMMANDE</p> <p>299.99</p>	 <p>T-120 CASSETTE VIDÉO VHS RCA T-120 6 heures d'enregistrement Garantie à vie (LIMITE DE 3 PAR CLIENT)</p> <p>3.99</p>	 <p>MW2570 FOUR MICRO-ONDES 4 pi. cubes 500 watts</p> <p>169.99</p>
 <p>CFS 1000 COMBINÉ RADIO AM-FM CASSETTE haut parleurs détachables égaleiseur 5 bandes</p> <p>99.99</p>	 <p>HF80 CASSETTE AUDIO SONY 60 minutes</p> <p>99¢ (LIMITE DE 3 PAR CLIENT)</p>	 <p>CFSW350 COMBINÉ RADIO DOUBLE CASSETTE SONY haut parleurs détachables</p> <p>139.99</p>

QU'EN PENSEZ-VOUS?

Etes-vous préoccupé par la situation économique actuelle?



Yves Lizotte Gérard Ruel Gisèle Loiselle

Yves Lizotte, de Sherbrooke: «Je peux dire que oui, ça me préoccupe à plusieurs niveaux. Au niveau de l'emploi d'abord, puis au niveau de l'avenir. C'est inquiétant pour la sécurité d'emploi, pour les contrats de travail aussi. Mais je ne crois pas que la conjoncture actuelle puisse dégénérer en crise économique.»

Gérard Ruel, de St-Pie-de-Bagot: «Oui, assez. Il n'y a pas assez d'argent qui circule dans les différents paliers de gouvernement. Les taux d'intérêt élevés créent aussi des difficultés, surtout pour les jeunes ménages qui veulent s'établir. Le coût de la vie aussi fait que c'est difficile pour les jeunes couples.»

Gisèle Loiselle, de Sherbrooke: «Pas vraiment. Je n'ai pas le temps de m'en faire avec ça pour le moment. Je n'écoute pas les nouvelles qui portent sur l'économie.»

Yvon Roy, de Lac-Mégantic: «Oui et non. Ce qui m'inquiète le plus, c'est le manque d'argent! Les taux d'intérêt élevés m'affectent personnellement un peu. C'est plus difficile d'arriver maintenant qu'il y a quelques années, principalement parce que les taux d'intérêts ont beaucoup augmenté.»

Carmen Lacasse, de Sherbrooke: «Oui, un peu. Je trouve que les taux d'intérêt sont beaucoup trop élevés. Le coût de la vie a augmenté récemment et c'est difficile de suivre. Par exemple, je suis fumeuse, et comme les prix n'arrêtent pas d'augmenter, je diminue ma consommation de cigarettes.»

Michel Favreau, d'Acton Vale: «On est toujours préoccupé. Les gens sont sûrement inquiets au sujet de la TPS, et les taux d'intérêts n'aident pas. Selon ce que les institutions bancaires décident de faire, le coût de la vie risque d'augmenter. Et puis, la possibilité d'une récession inquiète tout le monde. On est tous dans la même situation. Mais je pense qu'il faut quand même voir ça d'un bon oeil.»



Yvon Roy Carmen Lacasse Michel Favreau



SHERBROOKE
830, 13e Avenue Nord
TEL.: (819) 566-7333

Carte d'adhésion à la spin 24



La hausse des prix de l'essence aux É.-U. n'augmente pas l'achalandage à Coaticook

Christian CARON Coaticook

Les postes à essence de Coaticook, consultés hier après-midi, n'ont noté aucun accroissement de l'achalandage depuis les hausses successives du prix de l'essence à la pompe aux États-Unis.

C'est à la station d'essence Global de Northon, aux États-Unis, que bon nombre de Coaticookois vont faire le plein hebdomadairement, pour économiser une poignée de dollars. A cet endroit, le prix de l'essence à la pompe a augmenté deux fois en quelques jours, ce qui représente une hausse totale de 15 cents le gallon. L'augmentation est cependant moindre qu'à d'autres endroits aux États-Unis.

A la suite de cette augmentation, le prix de l'essence à la station Global se situe à 1,40 \$ le gallon pour l'essence sans plomb et de 1,50 \$ pour le super.

Avant cette augmentation, la différence entre le prix de l'essence à la station américaine et les stations de Coaticook était de 30 cents le litre.

Comme l'explique Martine Masson, pompiste chez Global, les gens se sont effectivement aperçus de l'augmentation du prix de l'essence. «Ils sont déçus mais comprennent que c'est la crise pétrolière qui a entraîné cette hausse».

Questionnés sur l'effet localement de l'augmentation du prix de l'essence à la pompe aux États-Unis, les pompistes et dirigeants des stations d'essence de Coaticook ont confirmé qu'il n'y avait pas un surplus de clients.

«C'est encore trop nouveau, les gens ne sont probablement pas au

courant de la hausse, mais ils s'en rendront sûrement compte très bientôt», a noté Jean-Paul Bureau du garage Texaco Bureau. Ce dernier croit que certains automobilistes pourraient revenir se ravitailler aux stations de la ville si cette hausse persiste encore longtemps. «L'écart étant

maintenant réduit quelque peu certains prendront que ça ne vaut pas la peine de faire le trajet Coaticook-Northon aller-retour pour faire le plein», a ajouté celui-ci.

A la station Richelieu, l'un des propriétaires, Donald Green, tient les mêmes propos. «Il n'y a pas de chan-

gements jusqu'à maintenant. Les clients ne sont pas véritablement plus nombreux», de confier Green.

Chez Shell, Dominic Roberge n'a pas lui non plus constaté une augmentation de l'achalandage aux pompes. Jour après jour, c'est le même train-train habituel.

Le coût du mazout domestique n'est pas encore touché par la crise Irak-Koweït

Gilles FISETTE Sherbrooke

Comme pour l'essence, le prix du mazout domestique est stable sur le marché québécois et estrien.

Présentement, le litre d'huile à chauffage se détaille à 0,319 \$. Depuis, même, quelques mois déjà... Et pour les prochaines semaines encore, estiment les représentants de pétroliers interrogés à ce sujet, hier après-midi.

En fait, disent-ils, il est impossible de deviner à l'avance la tendance des prix. S'il était possible de le faire, la fortune de l'initié serait assurée.

Facteur de la demande

Porte-parole d'Esso, Confort au foyer Canada, M. Jean Côté explique que la situation est la même pour le mazout domestique et l'essence. Dans les deux cas, les prix sont influencés par de multiples facteurs dont la demande.

Ainsi, rappelle-t-il, le prix du mazout domestique avait considérablement augmenté — plus de 0,05 \$ le litre — au cours du mois de décembre 1989. Et ce, d'abord à cause de l'aug-

mentation de la consommation en réponse à une température plus froide que d'habitude; puis, en raison du stockage réalisé par certains gros acheteurs commerciaux et industriels craintifs de vivre une pénurie à la suite de la grève des brise-glace.

Le prix du baril de pétrole brut vient également influencer le prix au détail. Dans le cas de l'essence à la pompe, le prix du litre renferme une tranche d'environ 20 pour cent accaparée par le prix du pétrole brut; le reste est réparti en taxes fédérales (0,121 \$ en ce qui concerne le litre de sans plomb ordinaire vendu à 0,619 \$), en taxes provinciales (0,144 \$) et en frais d'exploitation, comprenant le raffinage, le transport, le stockage et la marge de profits (0,20 \$).

Dans le cas du mazout domestique, le prix du pétrole brut représente la moitié environ du coût total refilé au consommateur. Il n'y a pas de taxes fédérales. La taxe provinciale est de 9 pour cent. Le reste est accaparé par les frais d'exploitation.

Durée de la crise

Aussi, explique M. Côté, la présente crise pétrolière pourrait influencer le prix domestique. Mais

pour cela, il faudra que la crise dure encore quelque temps. Si la situation et le prix mondial revient rapidement à la normale, le consommateur canadien ne ressentira jamais les effets de la crise Irak-Koweït. Par contre, après quelques semaines, les prix ne pourraient que grimper.

Selon M. Côté, les stocks actuels vont de 30 à 90 jours dépendamment des compagnies. Au Canada, les prix ne changent pas tant que le stock acheté à l'ancien prix n'est pas écoulé. Aux États-Unis, les normes comptables sont différentes. Là-bas, les prix s'ajustent immédiatement même s'il y a des stocks achetés à l'ancien prix. Les Canadiens sont donc avantagés lorsqu'il y a une hausse des prix sur les marchés internationaux. Mais, en retour, ils sont désavantagés par rapport aux Américains lorsque survient une baisse car le même raisonnement s'applique: aux États-Unis on descend immédiatement les prix alors qu'au Canada, on attend d'écouler les anciens stocks.

Pour le reste, il faudra attendre encore plusieurs jours avant d'en savoir plus long...

Groupe de citoyens formé pour s'assurer un réseau d'égouts au printemps au lac Lyster

Valérie QUINTAL Sherbrooke

La controverse qui a cours depuis quelques mois au sujet de l'installation d'un système d'égouts au lac Lyster prend de l'ampleur. Une nouvelle association de citoyens, «l'association démocratique des propriétaires du lac Lyster», vient d'être formée pour s'assurer que le système d'égouts sera mis en place au printemps 1991 tel que prévu.

Selon M. Marius Larochelle, président de l'association, une pétition en faveur de l'installation des égouts a été signée par 150 personnes et présentée au conseil lundi dernier. «Notre but premier, a-t-il expliqué, c'est que les égouts soient installés. Les autres questions devront être réglées par la suite.»

Autre groupe opposé

Le problème, c'est qu'un autre

groupe de citoyens, le comité d'environnement du lac Lyster, s'oppose à l'installation des égouts. Les membres du comité craignent qu'un développement outrancier et néfaste pour l'environnement survienne si les égouts sont installés sans qu'un règlement municipal répondant aux normes minimales du gouvernement ne soit d'abord accepté.

Un sondage avait été distribué il y a quelques mois par le comité d'environnement à près de 200 familles riveraines du lac Lyster. Près de 90 pour cent des répondants ont affirmé souhaiter que la région reste à peu près la même ou se développe légèrement dans les dix prochaines années.

Fosses non conformes?

Le vice-président du comité, M. Léo Beaudoin, est aussi conseiller

municipal de Barnston. Selon lui, le conseil municipal doit adopter le règlement protégeant l'environnement du lac avant que les travaux d'installation des égouts ne commencent. Or, le maire de Barnston, M. Paul Morin, affirme pour sa part: «On s'occupera du règlement quand on sera sûr que le système d'égouts sera construit. Tant qu'on n'est pas sûr, on ne change rien.»

Par ailleurs, le maire de Barnston ne craint pas du tout qu'il y ait surdéveloppement si le système d'égouts est installé. «Je ne vois pas comment ça pourrait se produire: la majorité des terrains sont déjà occupés de toute façon!» Il explique aussi que «présentement, 82 pour cent des fosses que possèdent les citoyens ne sont pas conformes au règlement. C'est pour ça qu'on croit qu'un système d'égouts est nécessaire!»

L'installation du système d'égouts coûtera environ cinq millions \$, dont à peu près un million sera défrayé par la municipalité. «Les travaux ne doivent commencer qu'en mai, et on n'a pas encore fait de soumissions. Pour l'instant, il est donc difficile de dire de quel montant les taxes devront être augmentées.»

Inquiétude du comité d'environnement

Le règlement municipal présentement en vigueur stipule que chaque lot doit avoir une superficie d'au moins 4000 mètres carrés et qu'une seule maison unifamiliale peut y être construite. Par contre, le règlement permet que les lots soient réduits à une superficie de 2000 mètres carrés advenant qu'un système d'égouts soit installé. C'est ce qui inquiète le comité d'environnement du lac.

La population de Baldwin Mills pourra se renseigner sur toute cette question dimanche, le 12 août, alors qu'une session spéciale d'information sera offerte par le conseil municipal. Les personnes intéressées doivent se rendre au sous-sol de l'église Notre-Dame de la Salette à 13 h 30. Des représentants de la firme sherbrookoise Teknika et de la Société d'assainissement des eaux devraient être présents. M. Robert Benoît, député du comité d'Orford, a également été invité.

Accusé d'avoir lancé des pierres sur des autos

Granby (PC)

Un adulte et trois mineurs sont soupçonnés d'avoir bombardé avec des pierres des véhicules qui circulaient dimanche et lundi soir sur l'autoroute des Cantons de l'est, blessant une personne et endommageant une dizaine de voitures.

Gordon Berkshire a comparu hier devant la cour criminelle de Granby. Menottes aux poignets, le jeune homme de 19 ans qui habite Lac-Brome a été formellement inculpé de complot et de méfaits. Il risque deux ans de prison.

Il a passé la nuit précédant sa comparution au centre de détention de Cowansville.

Le juge Bernard Légaré a assorti de nombreuses conditions la remise en liberté temporaire de Berkshire. Il doit entre autres observer un couvre-

feu et ne pas fréquenter ses trois présumés complices.

La date de l'enquête préliminaire sera fixée le 30 août.

En ce qui concerne les mineurs soupçonnés, ils sont âgés de 16 et 17 ans. La direction de la Protection de la jeunesse s'occupera de leur cas.

Préparatifs du Festival de l'épi

Le comité des loisirs du quartier St-Pierre de Drummondville se prépare fébrilement, pour sa 18e année consécutive, à son traditionnel Festival de l'épi.

L'événement aura lieu ce jeudi 9 août au Parc Guibault de 17 h à minuit. En cas de pluie, les activités seront remises à demain.

Pas de remous à cause de la réforme de l'aide sociale

Sherbrooke (GF)

La réforme de l'aide sociale continue de ne pas soulever de remous parmi les bénéficiaires de la région de Sherbrooke.

Une semaine après l'entrée en vigueur des nouveaux règlements qui se traduisent par des coupures de prestations pour des milliers de démunis, les bureaux de Sherbrooke du ministère de Travail-Québec oeuvrent dans le calme le plus complet.

Même que, rapporte le directeur régional, M. Gabriel Pinard, tout est plus calme qu'en temps normal.

«C'est la période de vacances... Et il faut croire que les bénéficiaires n'ont pas de problèmes pour obtenir les informations dont ils ont besoin. Et qu'ils ont choisi de rencontrer leur

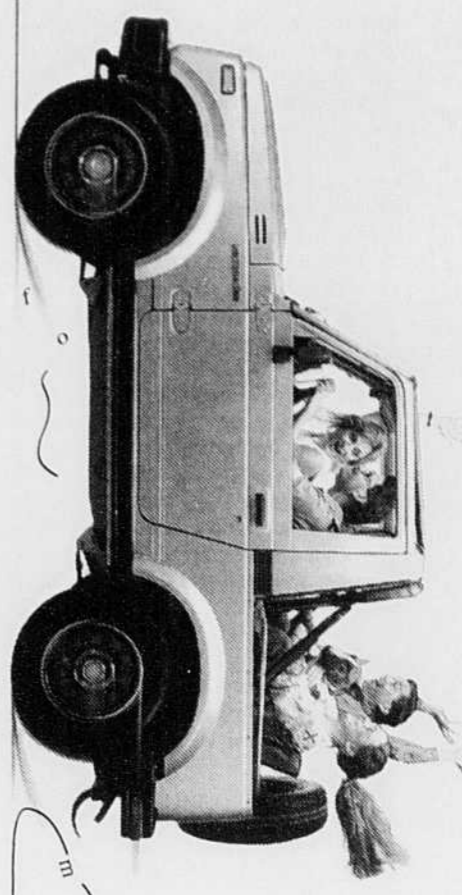
agent et de discuter avec lui», déclare M. Pinard.

Selon lui, très peu de bénéficiaires ont également demandé une révision de leur statut.

Il admet être un peu surpris devant la manière dont les choses se passent. Agréablement surpris. «Ce n'est pas moi qui va s'en plaindre», lance-t-il.

La surprise provient des projections du ministère et des appels à la mobilisation des groupes de défense des droits des assistés sociaux.

«On pouvait craindre un fort achalandage et des réactions plus émotives mais tout se passe très bien», rapporte M. Pinard.



GLENAYREPAGE Cellulaire
Les spécialistes de la communication cellulaire

Autres modèles disponibles à partir de **\$395**
Installation et antenne en sus.

MOTOROLA CELLULAIRE

2378, King ouest Sherbrooke
820-0600

CANTEL ASSOCIÉ CERTIFIÉ

ESCALADE SOCIALE

Elle mène à tout de façon agréable et à très bon prix. C'est la super Suzuki Samurai. Avec sa puissance accrue et ses 4 roues motrices à volanté, elle vous mène sur tous les chemins. Faites-en l'essai dès aujourd'hui chez un concessionnaire Suzuki!



Plaisir atout... plaisir pour tous

MI-YALLON SUZUKI
4376 boul. Bourgue
Rock Forest. 563-9915

La quantité de plomb a toujours été infime

... dans l'eau du robinet

Annie-Andrée EMOND Sherbrooke

Bien qu'une étude effectuée par des chercheurs de l'université McGill démontre un taux très élevé de plomb dans le phytoplancton des lacs Brompton, Memphrémagog et Orford, la direction régionale du ministère de l'Environnement n'a jamais décelé une quantité anormalement élevée de plomb dans l'eau potable fournie par les municipalités de l'Estrie, dont la Ville de Sherbrooke qui puise l'eau de son réseau au lac Memphrémagog.

«La norme acceptable est de .005 millilitre de plomb par litre», explique Roger Gagnon, chef du service hydrique de la direction régionale du ministère de l'Environnement.

Chaque année, les différents fournisseurs d'eau potable en Estrie, dont la Ville de Sherbrooke, doivent faire parvenir deux échantillons d'eau, lesquels sont analysés par des méthodes physico-chimiques. Parmi les nombreuses analyses, les experts vérifient la quantité de plomb. «Depuis les dix dernières années, aucun échantillonnage d'eau n'a dépassé .001 à .002 milli-

litre de plomb par litre d'eau», explique M. Gagnon.

L'étude de M. David Rowan, de l'université McGill, démontre pourtant que le taux de plomb dans le phytoplancton des lacs Brompton, Memphrémagog et Orford, s'élève, à certains moments, à 1000 parties par million (ppm). Internationalement, il est reconnu qu'un taux de 100 ppm de plomb est déjà considéré comme étant très élevé. Le phytoplancton se trouve habituellement à la surface d'un lac. Selon David Rowan, ce haut taux de plomb dans le phytoplancton représente donc un danger pour la santé si l'eau de surface est utilisée comme eau potable.

Cependant, pour la majorité des fournisseurs, dont la Ville de Sherbrooke, l'eau est puisée à une certaine profondeur.

C'est donc dire que la consommation d'eau potable, en Estrie, n'est nullement dangereuse pour la santé. Toutefois, le gouvernement provincial de la Colombie-Britannique a préféré, quant à lui, interdire l'utilisation de toute forme de moteurs à essence dans les plans d'eau qui servent de réservoir d'eau, comme le lac Bowker dans le Canton d'Orford.

Ultime tentative de St-Germain pour son projet de pyramide funéraire

Pierre SEVIGNY Drummondville

Dans une ultime tentative pour obtenir enfin une réponse positive quant au dézoning d'un terrain à Saint-Simon de Bagot, l'inventeur Jean St-Germain de la région de Drummondville se présente à nouveau aujourd'hui devant la Commis-

sion de protection du territoire agricole (CPTA).

En 1981 et 1989, M. St-Germain a essuyé deux refus de la CPTA pour la construction de sa gigantesque pyramide funéraire, la Citadelle de la paix. Lors de la deuxième audience, il s'était présenté devant les commissaires, accompagné de plusieurs experts. «Mais, demain (aujourd'hui), je me présente seul pour défendre à nouveau ma cause car j'ai déjà investi trop d'argent dans ce projet, soit entre 250 000 \$ et 300 000 \$.»

Fausse affirmation

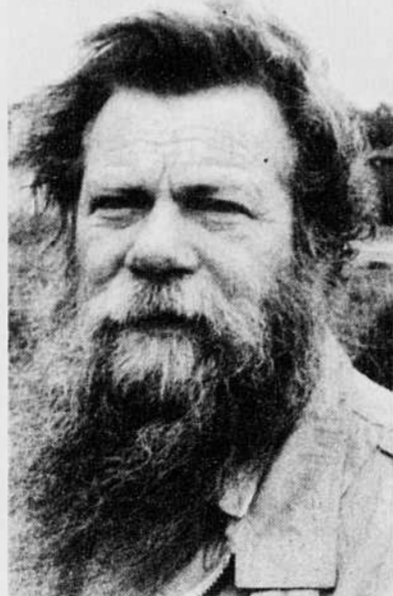
Aujourd'hui, à Longueuil, M. St-Germain veut tenter de démontrer

aux commissaires du Tribunal d'appel de la CPTA que la raison du refus n'est pas fondée. Il soutient qu'il est faux de prétendre que la concrétisation de ce projet aura un impact touristique de nature à nuire aux producteurs agricoles environnants. Il espère maintenant que la bonne raison va l'emporter sur les dédales administratifs.

Il tient à ce que les commissaires de la CPTA rendent leur décision sur le banc, aujourd'hui. Et, s'il essuie un troisième refus, M. St-Germain se propose de contacter les ambassadeurs de plusieurs pays afin de leur proposer la concrétisation du projet. Il parle aussi de construire sa pyra-

mide sur le territoire Mohawk qui n'est pas sujet à la juridiction de la CPTA, moyennant une entente de paix totale.

M. St-Germain justifie sa ténacité par le fait qu'il veut concrétiser son projet au Québec. «C'est un projet unique au monde et il serait tout à fait normal que je le réalise chez nous.» Surtout, selon lui, que cette pyramide constituerait un excellent moyen pour le gouvernement provincial d'effacer son déficit accumulé. A cet effet, il précise que la moitié des coûts pour l'entreposage des urnes funéraires serait versée à la province alors que l'autre moitié servirait à financer des oeuvres humanitaires.



L'inventeur Jean St-Germain

Centre aquatique de Princeville: leur d'espoir quant à une réouverture

Pierre HÉBERT Princeville

Fermé depuis le 3 août, le Centre aquatique de Princeville pourrait rouvrir ses portes d'ici quelques semaines si l'on se fie à l'optimisme manifesté par les maires de la Paroisse et de la Ville.

Les membres des deux conseils municipaux ont participé à une rencontre de travail mardi soir et des solutions seraient présentement à l'étude.

Le responsable de cette rencontre, le maire de la Paroisse, M. Laurent Carignan, a soutenu que les discussions avaient été franches et constructives. «Je pense qu'on s'est rapproché considérablement et qu'il serait possible d'en arriver à un règlement bientôt.»

«Je ne veux pas dévoiler la nature des solutions, ajoute le maire Carignan. Il y a plusieurs facettes et nous allons voir au cours des prochains jours laquelle nous convient.» Le maire de la Paroisse soutient que les deux conseils amorcent une période de réflexion et des développements positifs pourraient se produire la semaine prochaine.

Le premier magistrat de la ville de Princeville, M. J. Maurice Talbot, partage l'optimisme de son homologue. «Nous avons eu une très bonne rencontre, le ton était calme et constructif. Il pourrait y avoir un règlement d'ici peu. Il n'y aura pas de fermeture prolongée», a soutenu avec confiance le maire Talbot.

Démission

Soulineons que les deux seuls administrateurs du CAP, les conseillers Jean-Paul Beauvillier et Eugène Fortier ont remis leur démission simultanément avec la fermeture de la piscine le 3 août dernier. Selon les propos des maires Carignan et Talbot, le CAP devrait rouvrir ses portes prochainement. Il est possible qu'une nouvelle formule de gestion soit alors appliquée.

Le maire de Warwick tire sa révérence à 76 ans

Warwick (PH)

Un des doyens, sinon le doyen, des maires au Québec, M. Gérard Laroche de Warwick, a cru bon à 76 ans de tirer sa révérence après 18 ans de vie municipale. Le siège de maire sera donc vacant pour les élections municipales prévues à l'automne.

Aucune raison particulière n'a incité M. Laroche à prendre une telle décision, si ce n'est une question d'âge. «Je vais avoir 77 ans en octobre. Je suis encore en forme et je

veux en profiter. Il faut savoir s'arrêter.»

«Je ne veux pas attendre à la dernière minute pour faire connaître mes intentions, ajoute le maire. Je me retire de la scène municipale, conscient d'y avoir donné le meilleur de moi-même pour le mieux-être de tous mes concitoyens. J'ai été conseiller six ans et maire 12 ans. Je crois prendre une retraite bien méritée.»

Cette fois...

M. Laroche a soutenu que les récents démolés impliquant la municipalité dans la fermeture du Pavillon

aquatique de Warwick (PAW) n'aurait rien à voir avec sa décision. «J'avais l'intention de ne pas demander de renouvellement de mandat en 1986 et je me suis laissé convaincre de revenir. Cette fois, ma décision est définitive.»

M. Laroche admet que la construction du Pavillon aquatique a peut-être été une erreur commise par l'ensemble du conseil municipal. «Ca c'est fait un peu trop vite et en période électorale. Nous avons cru que ça pouvait s'autofinancer.»

Nostalgique quand même

A l'opposé, le maire sortant se réjouit des travaux effectués pour le traitement des eaux usées sur le territoire de la municipalité. M. Laroche affirme quitter le siège de maire avec un peu de nostalgie. Il se dit convaincu que les prochains administrateurs sauront remplir leur rôle avec fierté. Le premier magistrat se retire avec le sentiment du devoir accompli.



Gérard Laroche, le maire de Warwick, se retire à 76 ans après 18 ans de politique municipale.

Un édifice lourdement endommagé à Thetford Mines

Thetford Mines (PS)

L'édifice Rodolphe-Caouette de la rue Pie XI à Thetford Mines a lourdement été endommagé par un incendie qui s'est déclaré un peu avant 13 h, hier.

Cet ancien marché municipal regroupé peu de locataires, soit Spect-Art et les employés du plan de mesure d'urgence en cas de sinistre au rez-de-chaussée alors que le premier étage est entièrement occupé par cinq employés de la compagnie Olimag.

Selon les renseignements obtenus sur place, le feu aurait pris naissance dans le secteur de la papeterie chez Olimag avant de se propager dans l'entresol de l'édifice. La cause exacte de l'incendie tout comme le montant des dégâts restent à déterminer. Aucun employé ne se trouvait dans le bâtiment lorsque le feu s'est déclaré mais une désagréable surprise les attendait à leur retour au travail.

Deux incendies

L'alerte a été reçue au Service de la protection publique vers 12 h 50 et une équipe de pompiers s'est rendue sur place. Au même moment, une autre alerte obligeait certains sapeurs à se rendre à l'usine Granirex pour y circonscire un autre incendie qui s'était déclaré dans le toit, avant d'aller prêter main forte à leurs confrères, une quarantaine de minutes plus tard.

Ironie du sort, l'incendie de l'ancien marché municipal survient trois jours après que les employés affectés à la concrétisation de la deuxième phase du plan de mesure d'urgence en cas de sinistre se soient installés dans des locaux du rez-de-chaussée. Ils ont réussi à sauver de la documentation de même que les disquettes d'ordinateurs, tout comme des membres de Spect-Art qui ont pu sortir beaucoup d'effets.

Ce qui n'est pas le cas pour les employés d'Olimag. Le vice-président aux ventes de la compagnie, Jean-Yves Angers, a précisé que ce sont les départements de la comptabilité et des ventes qui occupent le premier étage de l'édifice Rodolphe-Caouette. Il soutient que cet incendie ne nuira pas à la production de l'usine située un peu plus loin, même s'il ne savait pas à ce moment-là dans quel état il retrouverait la documentation...

Une douzaine de pompiers ont travaillé durant plus de trois heures avant de pouvoir maîtriser les flammes. Et deux sapeurs ont été sérieusement incommodés par la fumée, obligeant leur transport en ambulance au Centre hospitalier de la région de L'Amiante.

L'édifice Rodolphe-Couette est à vendre depuis plusieurs années mais la Ville de Thetford Mines n'a pas encore réussi à trouver un acheteur. Au cours des prochaines semaines, les édiles auront une importante décision à prendre quant à l'avenir de cet ancien marché municipal.

Incendie suspect à St-Valère

Saint-Valère (PH)

Un incendie d'origine suspecte a complètement rasé une résidence inhabitée au 2379 du rang 8 à St-Valère dans la nuit de mercredi.

Le Service de protection contre les incendies de Victoriaville a enregistré l'appel à 1 h 54. Une équipe de cinq pompiers s'est présentée sur les lieux 20 minutes après l'alerte, mais la

maison était déjà un véritable brasier.

Le propriétaire de la demeure, Martial Poirier de Victoriaville, utilisait la résidence pour remiser des antiquités et divers objets. Le capitaine du Service de protection contre les incendies, Lionel Boislard, a précisé qu'une enquête était en cours afin de déterminer l'origine du sinistre. Le montant des dommages s'élève approximativement à 35 000 \$.

Carrières et professions

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

URGENT!

Compagnie de Sherbrooke requiert les services d'un

ESTIMATEUR EN BATIMENT

possédant 2 ans d'expérience. Bon salaire.

Ecrire à:

CASIER 24
La Tribune Inc.
1950, rue Roy
Sherbrooke, Qc
J1K 2X8 17928

URGENT!

Compagnie de Sherbrooke requiert les services d'un

ESTIMATEUR EN EGOUTS ET AQUEDUCS

possédant 2 ans d'expérience. Bon salaire.

Ecrire à:

CASIER 24
La Tribune Inc.
1950, rue Roy
Sherbrooke, Qc
J1K 2X8 17929

ASSISTANT(E) EN OPTOMÉTRIE

TEMPS PARTIEL

Le Groupe René Marchand est à la recherche d'une personne dynamique et disponible (20 à 25 heures/semaine), pour occuper un poste d'ASSISTANT(E) EN OPTOMÉTRIE.

Faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

CENTRE D'OPTIQUE SEARS
a/s Marie-Josée Dufresne
Carrefour de l'Estrie
3150, Boul. Portland
Sherbrooke, Qc
J1L 1K3
563-9440, poste 505 17830

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

AVIS

CRTC - Avis public 1990-74. Le Conseil a été saisi de la demande suivante: PROVINCES DE QUÉBEC ET DE L'ATLANTIQUE. Demande (900960600) présentée par la SOCIÉTÉ RADIO-CANADA, titulaire de licence d'un service national spécialisé d'informations de langue anglaise (NewsWorld), en vue de modifier la condition de licence #5, en vue d'exiger de chaque abonné, un tarif de gros de 0,10 \$ par mois, du 1er septembre 1990 au 31 août 1991 dans les marchés à prédominance francophones. Le Conseil note l'intention de la Société de comptabiliser les abonnés supplémentaires sujets au tarif réduit sur une base rééquilibrée. Ce nombre refléterait ainsi, proportionnellement, les revenus réduits provenant de ces nouveaux abonnés. Examen de la demande: Société Radio-Canada, Directeur des affaires générales, 1500, ave. Bronson, Ottawa (Ont.) K1G 3J5. La demande et les renseignements sur le processus d'intervention, reproduits sur bandes sonores, sont disponibles en communiquant avec la salle d'examen du CRTC, Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, promenade du Portage, Pièce 201, Hull (Qué.); et les bureaux régionaux du C.R.T.C. Complexe Guy Favreau, Tour de l'Est, 200 ouest, boul. René-Lévesque, Pièce 602, Montréal (Qué.) H2Z 1X4. Bank of Commerce Bldg., 1809, rue Barrington, Pièce 1007, Halifax (N.-É.) B3J 3K8. Les interventions écrites, sur bande sonore ou dans toute autre forme, doivent parvenir au Secrétaire général, C.R.T.C., Ottawa (Ontario) K1A 0N2 et prouver qu'une copie conforme a été envoyée à la requérante le ou avant le 4 septembre 1990. Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la direction des Audiences publiques du C.R.T.C. (819) 997-1328 ou (819) 997-1027, ou les Services d'information du C.R.T.C. à Hull au (819) 997-0313, Fax: (819) 994-0218, ou le bureau régional de Montréal (514) 283-6607; Halifax (902) 426-7997.

Canada

N 62910, 9 août

QUI DIT MIEUX?

CITROËN

/mois* Offre d'une durée limitée.

Corsica 1990, 4 portes (Stock 1723)

Moteur V6 - Transmission automatique
Régulateur de vitesse - Volant inclinable
Radio AM /FM cassette et bien plus...

* Location de 48 mois. T.T.P. en sus.
Valeur de rachat disponible non obligatoire.

C'EST PARTI POUR LES PRIX!

LES AUTOMOBILES

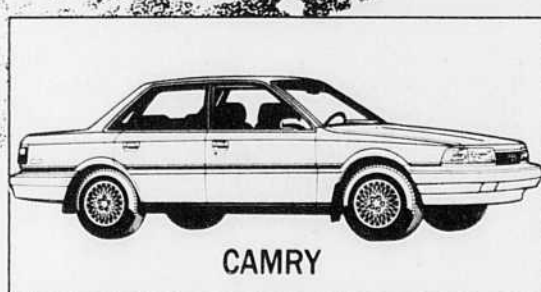
BROUILLARD MONTPLAISIR

L T É E

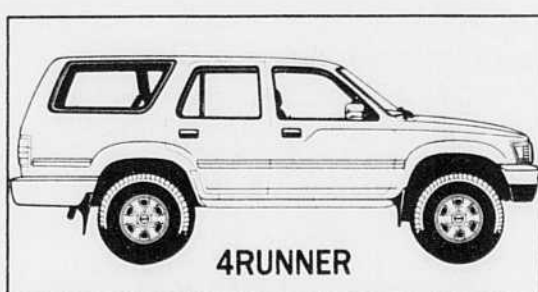
2700 rue King Ouest, Sherbrooke 819. 569.9941

TOYOTA

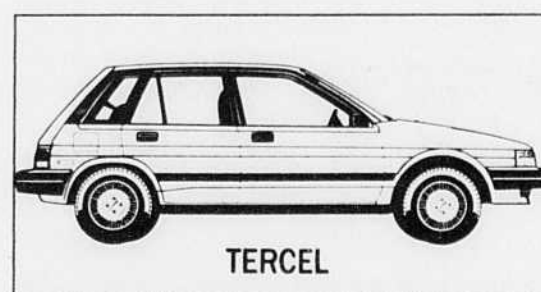
VENEZ FAIRE UNE AFFAIRE AU BOUT'!



CAMRY



4RUNNER



TERCEL

L'OCCASION N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI BELLE!

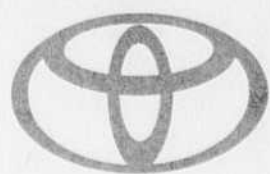
C'est notre plus grande vente de l'année, et votre concessionnaire Toyota est en pleine forme pour vous faire une offre extrêmement intéressante sur chacune de ses voitures et camionnettes 1990 en inventaire.

Puisqu'on doit faire place aux Toyota 1991, profitez-en! Des prix époustouflants vous attendent, mais il y a aussi la renommée Toyota: une fiabilité à toute épreuve qui, depuis de nombreuses années, est reconnue par la CAA et

confirmée par les sondages de la firme J. D. Power et associés.

Alors faites-vous cadeau. Faites l'essai routier d'une Toyota et faites l'expérience du mieux-faire. Mais surtout, faites une affaire au bout' avec tous les véhicules 1990 en inventaire chez votre concessionnaire Toyota.

Valeur sûre. Prix sensationnel. Comptez-y dès aujourd'hui chez votre concessionnaire Toyota.



TOYOTA

La promesse du mieux-faire

National

Les Mohawks saluent l'entrée du fédéral dans les discussions

Rolande PARENT Oka (PC)

La nomination d'un médiateur dans le but de rapprocher les parties quant aux conditions à remplir avant la levée des barricades et le dépôt des armes a été perçue hier par les négociateurs mohawks de Kanesatake comme «l'entrée directe du gouvernement fédéral dans les discussions sur les trois préconditions.»

Informé de l'appel du gouvernement du Québec à l'armée canadienne, les Mohawks ont promis de se défendre en cas d'assaut.

Les Mohawks de Kanesatake ont fait connaître leur réaction avant même que les premiers ministres Mulroney et Bourassa aient annoncé la nomination comme médiateur du juge en chef de la Cour supérieure du Québec, Alan B. Gold, de même que l'intervention de l'armée canadienne dans les prochains jours.

Initialement, la question de l'intervention de l'armée a été passée totalement sous silence.

Entre nations

Une demi-heure avant que M. Mulroney rencontre la presse, à Ottawa, la porte-parole du comité de négociations, Ellen Gabriel, a indiqué que l'entente était intervenue entre «la nation mohawk et le premier ministre Mulroney» et qu'elle espérait que le recours au médiateur permettrait de trouver une solution à cette crise «de nation à nation.»

Une fois cette première étape franchie, Mme Gabriel compte que les négociations pourront ensuite s'amorcer sur «les vraies questions principales.»

Selon un membre du comité de négociation, Joe Deom, les contacts au sujet de la nomination d'un médiateur ont été amorcés la nuit dernière par le bureau du premier ministre Mulroney.

Un des négociateurs, Joe Deom, a dit qu'aucun délai n'avait été donné pour mener à terme la discussion sur les conditions préalables à la levée des barricades et le dépôt des armes.

M. Deom a dit ne pas savoir si M.

Ciacca serait de la discussion du fait qu'il avait parlé seulement avec les gens d'Ottawa.

Il ignore également si les discussions se feront ou non en présence de toutes les parties et à quel endroit elles auront lieu.

Case départ

M. Deom considère qu'il faudra «presque revenir à la case départ sur

la question des préconditions. Il y a un tas de choses qu'il faudra clarifier», a-t-il dit.

M. Deom ne voit pas «tellement une victoire» dans la nomination d'un médiateur mais plutôt «un retour au bon sens.»

Dans l'hypothèse d'une intervention de l'armée, négociez-vous, a demandé un journaliste.

«Nous négocierons aussi long-

temps que les discussions seront menées de bonne foi», a-t-il répliqué.

Pour Loran Thompson, un autre porte-parole mohawk, l'annonce de l'intervention de l'armée «ne constitue ni une surprise ni une source particulière d'inquiétude.»

«Nous espérons que l'armée restera à l'extérieur de ce conflit et essaiera de maintenir la paix», a-t-il aussi-tôt ajouté.

En cas d'assaut de l'armée, M. Thompson s'est dit assuré «que nos hommes sont prêts, si cela arrive.»

Un autre Mohawk, John Cree, voit les choses plus nerveusement.

«Quand tu entends la menace que quelqu'un vient pour te tuer, ton instinct naturel est de te protéger», a-t-il fait valoir.

Deux barricades partent mais une autre est construite

Oka (d'après PC)

L'annonce imminente de l'intervention de l'armée faite dans presque tous les journaux parus hier a suscité la levée de deux autres barricades, l'une faite de sable sur la route 344 entre celle des Mohawks et celle des policiers.

Une autre a été construite entre la barricade initiale et le village de Kanesatake. Dans ce cas, des véhicules endommagés de la Sûreté du Québec

ont servi de matériel de base.

Des petits amoncellements de sable ont également été placés dans le bois, à proximité du cimetière.

Leur hauteur permettrait à un homme de se camoufler derrière.

Tout au long de la journée, les Warriors ont semblé détendus. Une jeune femme a fait de l'équitation sur les terrains avoisinant la barricade. Des visites au dépôt alimentaire ont été organisées dans la bonne humeur, ce qui tranchait avec l'atmosphère tendue qui a souvent régné au cours des 29 jours de ce conflit.

Évacuation

Des rapports contradictoires ont été faits sur la proportion de la population de Kanesatake qui a quitté l'endroit.

Selon une Mohawk qui a quitté récemment, il ne reste plus qu'une centaine de personnes sur une population de 850 Mohawks et 250 Blancs.

Par contre, pour la responsable mohawk du dépôt alimentaire, Linda Simon, seulement 20 pour cent de la population a décidé de partir. Selon elle, les personnes âgées surtout tiennent à demeurer dans leur maison.

Mme Simon tient ces chiffres qu'un recensement fait mardi.

Seon Mme Elaine Gabriel, une Française mariée à un Mohawk, qui travaille également au dépôt alimentaire, une famille sur trois a été évacuée.

L'ambulancier mohawk Ronald Bonspille estime également que les tiers des personnes est parti de Kanesatake, particulièrement des personnes âgées.



Charest s'oppose à l'intervention de l'armée

Annie-Andrée EMOND Sherbrooke

Quelques heures seulement avant que le premier ministre Brian Mulroney ne fasse le point dans le dossier, le député de Sherbrooke aux Communes, Jean Charest, s'objectait toujours fermement à l'intervention de l'armée dans le conflit à Oka.

Le député de Sherbrooke à Ottawa est on ne peut plus clair: «Je souhaite une négociation pacifique pour régler le problème d'Oka. Il y a encore moyen de le faire. Je ne souhaite absolument pas l'intervention de l'armée canadienne.»

C'est ce qui résume l'intervention du député Charest, qui recevait, hier après-midi, une douzaine de membres de la Coalition estrienne en solidarité avec les nations amérindiennes (CESNA).

«On ne peut pas régler des problèmes aussi importants autour de barricades. Je n'ai pas la réponse pour régler le conflit, mais je suis certain que ça ne se règlera pas dans la violence», assure le député.



Jean Charest, député de Sherbrooke aux Communes.

CESNA

C'est justement la réponse que les membres du CESNA, avec à sa tête Robert Price et Mario Mercier, venaient chercher au bureau de Jean Charest. «Nous sommes satisfaits de notre rencontre avec M. Charest», déclarent-ils. «Si l'armée canadienne intervient, tout le monde perd dans ce conflit», poursuit Jean Charest.

Ce dernier a d'ailleurs rappelé les quatre recommandations du rapport Charest, rapport du comité spécial pour examiner le projet de résolution d'accompagnement à l'Accord du lac Meech. «Quand nous avons rédigé ces recommandations, c'était principalement en prévision d'événements comme celui d'Oka», indique le député sherbrookois.

«Si on avait été plus attentif aux recommandations du rapport Charest, on aurait peut-être pu éviter les événements d'Oka», suggère celui qui a donné son nom au rapport. Tout d'abord, le député cite la dixième recommandation du rapport, qui

prévoyait un processus distinct de conférences constitutionnelles ayant lieu tous les trois ans.

«Il ne s'agissait pas nécessairement là de la solution au problème, mais, à tout le moins, il s'agit du déclenchement d'un processus de règlement», indique Jean Charest.

Les Warriors

La coalition est satisfaite de la position du ministre Charest concernant l'intervention des Forces armées canadiennes. «Nous voulons de notre député fédéral qu'il s'oppose à l'intervention de l'armée canadienne», déclarait Mario Mercier.

Pourtant, ces derniers ne répriment pas l'occupation armée de Warriors à Oka et sur le pont Mercier. «Il s'agit d'un moyen de défense, déclare Mario Mercier. Si on les reconnaît comme nation, ils ont le droit eux aussi de se protéger.» Malgré cela, les deux porte-parole de la coalition souhaitent le dépôt des armes par les Warriors.

Le CHUS est prêt à un surplus de patients

Sherbrooke (AAE)

Le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS) doit se tenir prêt à recevoir des patients ayant besoin de soins ultra-spécialisés, en provenance de Châteauguay et Longueuil, advenant qu'un important nombre de routes, en direction de Montréal, soient bloquées.

C'est que le Conseil régional de la santé et des services sociaux de la Rivière du Sud de Montréal s'inquiète d'un possible blocage des routes, en direction de Montréal, advenant que l'armée canadienne ait à passer à l'action dans le conflit d'Oka.

Les centres hospitaliers Pierre-Boucher, de Longueuil, et Anna-Laberge, de Châteauguay, n'ont pas l'équipement, ni le personnel médical nécessaire pour donner les soins de type tertiaire, soit ultra-spécialisés.

«Nous ne croyons tout de même pas être débordés. Il s'agit tout de même de cas très spécialisés, plus rares», indique Normand Simoneau, directeur général de l'établissement hospitalier sherbrookois.

EN BREF

Calme aux unités des Forces à Sherbrooke

Sherbrooke — Rien ne semble indiquer qu'une des unités des Forces armées canadiennes installées à Sherbrooke soit mobilisée à Oka, pour venir en aide à la Sûreté du Québec, qui est sur place depuis le 11 juillet dernier.

Du moins, tout est tranquille à proximité des deux manèges militai-

res de Sherbrooke. Aucune des personnes jointes par La Tribune n'a voulu répondre aux questions.

Une source a toutefois indiqué à La Tribune qu'il était fort peu probable que les soldats sherbrookois soient appelés, puisque à Sherbrooke on ne compte que des unités de réserve.

Demande des Juristes pour la paix et la sécurité

Sherbrooke — Les Juristes pour la paix et la sécurité (JPS), qui comptent 800 membres au pays dont une dizaine en Estrie, sont intervenus hier auprès des premiers ministres du Canada et du Québec, Brian Mulroney et Robert Bourassa, pour leur demander d'abandonner toute nouvelle mesure pouvant mener à une attaque

armée ou à une confrontation violente avec les Mohawks.

«Si les valeurs de justice et d'équité que nous prônons avec vigueur sur la scène internationale doivent prévaloir dans la présente dispute, il faut condamner l'ultimatum du gouvernement du Québec», a ajouté Me Peter Weldon de Sherbrooke.

Manifestants de Châteauguay à Québec

Une centaine de manifestants de Châteauguay et d'autres municipalités de la Rive-Sud de Montréal se sont rendus en autobus hier matin à Québec pour exprimer leur mécontentement près de l'édifice où siègent les membres du conseil des ministres du Québec. Ils ont scandé des slogans contre le ministre John Ciaccia et ont réclamé l'intervention militaire pour débloquer le pont Mercier, fermé à toute circulation depuis 29 jours. La rue Grande-Allée, à proximité de l'Assemblée nationale, a dû être bloquée pendant quelques heures, forçant les agents de la Sûreté municipale à détourner la circulation.

600 partisans manifestent leur appui au candidat souverainiste Gilles Duceppe

Montréal (PC)

Les ovations succédaient aux ovations, alors que 600 personnes étaient réunies hier soir à la polyvalente Pierre-Dupuy, à Montréal, pour montrer leur appui au candidat souverainiste Gilles Duceppe.

Tous ceux qui ont appelé à voter pour M. Duceppe depuis le début de la campagne dans Laurier-Sainte-Marie assistaient à cette soirée animée par Doris Lussier et Denise Filiatrault, les deux artistes qui avaient agi comme animateurs au centre Paul-Sauvé, lors de l'élection du Parti québécois en novembre 1976.

Le député péquiste de Saint-Jacques, M. André Boulerice, a ouvert le bal en lançant: «Ce soir, pour une des premières fois dans l'histoire du Québec, nous sommes tous ensemble.»

Étaient présents et ont pris la parole, les Bernard Landry, Pauline Marois, Michel Parenteau (du NPD-Québec), Robert Perrault (de la Ville de Montréal), Jean-François Simard (ex-fédéraliste du Parti libéral du Canada), Michel Tremblay et Fernand Daoust.

«Je trouve ça rock'n roll que des Québécois osent faire ça à Ottawa», s'enthousiasmait l'écrivain Michel Tremblay en faisant référence à la formation d'un groupe ouvertement souverainiste sur la scène fédérale.



Gilles Duceppe

comme l'est le Bloc québécois de Lucien Bouchard.

Plusieurs artistes étaient venus manifester leur appui: Nathalie Gascon, Amulette Garneau, Monique Joly, Benoît Girard. Ceux-ci étaient cependant avares de commentaires.

Luc Plamondon disait de son côté être venu par solidarité pour son frère Louis Plamondon, le député de Richelieu qui a quitté le Parti conservateur après l'échec de l'accord du

lac Meech. «Je reconnais là le sang rebelle des Plamondon», a-t-il dit en riant.

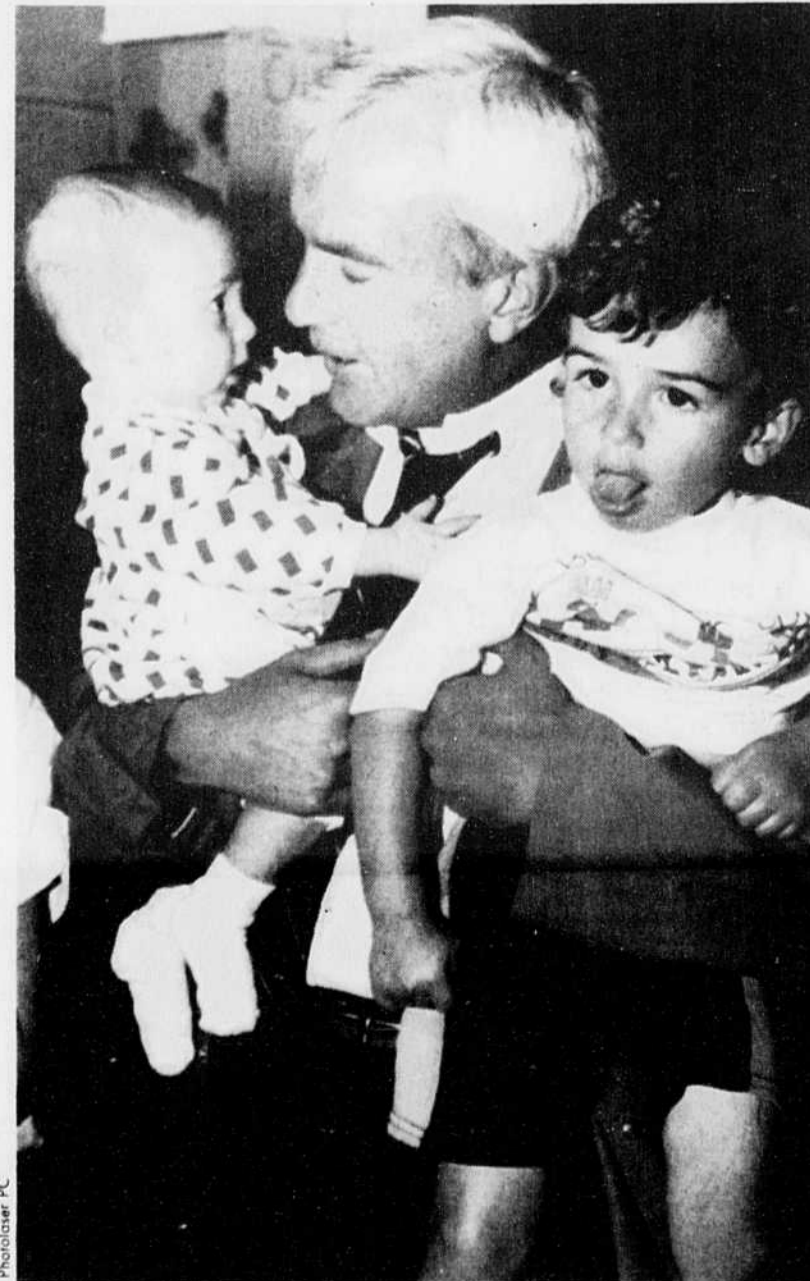
«Duceppe après tout, c'est la famille», résumait de son côté Denise Filiatrault.

Soutenu par cette foule qui scandait son nom depuis le début de la soirée, Gilles Duceppe a livré un discours enflammé, qui contrastait d'ailleurs avec l'attitude retenue et crispée qu'il avait eue la veille lors d'un débat organisé par la communauté homosexuelle du comté et où s'affrontaient les quatre principaux candidats en lice.

M. Duceppe a été particulièrement applaudi lorsqu'il a dénoncé Jean Chrétien. Il a également indiqué qu'il n'était pas Jean-Claude Malépart et qu'il ne le serait jamais, contrairement au candidat libéral Denis Coderre qui en appelle constamment du député décedé.

Gilles Duceppe a de nouveau répété à quel point l'élection de Laurier-Sainte-Marie est une occasion historique pour exprimer le choix du Québec.

De façon plus concrète, la souveraineté permettra de régler les problèmes locaux sans se perdre dans le labyrinthe des conflits de juridiction entre Québec et Ottawa, a-t-il ajouté. Il a également réitéré ses positions social-démocrates que certains mettent en doute depuis qu'il s'est associé avec d'ex-conservateurs comme Lucien Bouchard.



Le premier ministre ontarien, David Peterson, a soulevé deux bambins dans ses bras, hier, lors de son passage dans un centre de ressources parents-enfants à Woodbridge, près de Toronto.

Priorité électorale à l'environnement en Ontario

Toronto (PC)

Les groupes écologiques ont soumis hier aux électeurs plusieurs de leurs projets de nettoyage de l'Ontario afin qu'ils en tiennent compte lors des élections provinciales du 6 septembre.

L'environnement est le thème principal de ce scrutin, ont affirmé au cours d'une conférence de presse des porte-parole des groupements Citoyens pour un environnement sûr, Plan de sensibilisation au nucléaire, Prévention de la pollution et Greenpeace.

«Il nous faut éduquer les citoyens afin qu'ils puissent dire voici ce que je pense (de la question écologique) lorsqu'un candidat se présentera à leur porte», a déclaré le porte-parole de Greenpeace, M. Gord Perks.

La liste en huit points de la coalition comprend aussi bien une demande de législations visant à débarrasser progressivement la province des réacteurs nucléaires que l'obligation inconditionnelle d'utiliser des contenants réutilisables.

Cette liste «ne présente que le strict minimum de ce que tout futur premier ministre de l'Ontario devra s'engager à accomplir», a indiqué M. Perks.

La semaine dernière, M. Perks avait interrompu M. Peterson au moment où il annonçait la tenue des élections, à la télévision, en faisant entendre une cassette qui contenait une liste de promesses libérales non remplies.